



« ENTRE GÉNÉALOGIE, HISTOIRE ET PATRIMOINE »

Nouvelles de CHEZ NOUS

BULLETIN D'INFORMATION DE LA FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS DE FAMILLES DU QUÉBEC



Vol. 11, n° 4, avril 2022

Rapport annuel

Comme l'an dernier, nous allons de nouveau faire le bilan de notre dernière année, soit 2021 cette fois, dans les *Nouvelles de Chez nous* (NCN). Nous venons en quelque sorte de traverser une deuxième année consécutive sur le pilote automatique, à cause de la COVID-19, d'où un rapport succinct.

La dernière réunion du conseil d'administration a eu lieu le 8 décembre 2021, la première depuis le 6 février 2020. Au cours de la pandémie, c'est en échangeant des courriels ou des coups de téléphone que le CA a pris des décisions lorsque cela s'imposait, assez rarement d'ailleurs en absence d'activités. Cette réalité se transpose dans nos états financiers, la balance de vérification annexée à ce texte. Il y a de nouveau un déficit cette année qui est de 2502,06\$, en comparaison à 1278,52\$ pour l'année 2020. C'est surtout à cause de nos assurances dont le coût demeure plus ou moins prévisible. Nous avons inscrit 4800\$ à nos prévisions annuelles alors que le coût réel a été de 8279,16\$, beaucoup plus que les 5240,82\$ que nous avons payés en 2020.

Il faut dire également que nous avons choisi, de notre côté, de demander au titre des assurances une cotisation réduite à nos associations. Nous ne voulions pas leur imposer le fardeau de l'incertitude qui existe à ce chapitre, surtout en absence de toutes activités, d'où la somme de 2120\$ au bilan financier. La décision avait été rapportée dans les NCN de janvier 2021 : *Étant donné que nous avons intérêt à maintenir nos assurances à un*

coût privilégié pour l'avenir, même si la COVID-19 affecte le fonctionnement de nos associations de familles, il a été décidé par le conseil d'administration que la FAFQ allait assumer une part du coût de l'assurance responsabilité civile en 2021 pour toutes les associations en règle qui ont payé le coût de cette assurance en 2020. Cette proposition se limite cependant à l'année 2021. La contribution demandée aux associations se limite donc à 20 \$ pour l'année.



Michel Bérubé

Comme nous prévoyons que les activités peuvent enfin reprendre normalement en 2022, nous sommes aussi revenus à la normale en ce qui a trait à la facturation des assurances à nos associations. Il n'en demeure pas moins qu'il y a un problème pour déterminer à l'avance le coût global de nos assurances, lequel a de nouveau été évoqué au CA de décembre dernier : *Pour l'année en cours, nous sommes encore assurés avec AIG via le courtier BFL, mais à un coût prohibitif parce que la facture n'est pas établie sur le nombre réel de membres que compte actuellement la FAFQ, mais plutôt sur une ancienne donnée. Les assurances offertes par le Centre québécois de services aux associations devraient être beaucoup plus abordables si nous arrivons à corriger ce problème.*



En début d'année, il y a eu un virement de 5 000\$ de nos placements à notre compte courant en prévision des dépenses projetées, somme qui n'a été que partiellement utilisée puisqu'il restait 2320,32\$ à notre compte courant au 31 décembre 2021. Nos placements s'élèvent toujours à plus de 100 000,00\$, ce qui nous protège amplement contre les imprévus du genre de ceux que nous rencontrons avec nos assurances.

Cela dit, nous avons également choisi l'an dernier de conserver un local dont le coût accapare maintenant plus de 50% des cotisations régulières que nous percevons. Depuis deux ans, nous nous servons de moins en moins de ce local et nous commençons à penser que, compte tenu de l'évolution du rôle de la fédération, nous pourrions nous en passer complètement. C'est un sujet à soumettre à la prochaine assemblée générale que nous espérons tenir en mai. Nous en sommes là à cause de l'évolution de notre rôle. La FAFQ n'est plus subventionnée et ne dispose plus d'un personnel. Par ailleurs, les associations sont plus autonomes et ne demandent pas le genre de services dont elles avaient besoin il y a vingt ou trente ans, hormis pour certains besoins en termes de dépannage. Nous n'avons pas besoin du local pour parler au nom des associations et agir d'intermédiaires, pour les assurances par exemple, ou pour diffuser de l'information, notamment via *Les Nouvelles de Chez nous*.

Naturellement, le choix de fonctionner dans un mode virtuel ne nous épargnerait pas entièrement la somme présentement consacrée au local. Il faudrait nous doter d'une boîte postale et aussi d'un lieu d'entreposage, sans compter sans doute quelques autres petites dépenses. Mais, il y a là tout de même une économie importante à réaliser qui pourrait permettre de réduire de nouveau la cotisation demandée pour chaque membre. Rappelons que nous avons fait un premier pas en ce sens l'an dernier en réduisant la cotisation demandée pour les membres à vie (de 2\$ à 1\$ par individu).

L'assemblée générale à venir nous donnera l'occasion de discuter à la fois de l'après-pandémie, de l'évolution récente du rôle de la FAFQ, du renouvellement de son CA ou de l'adaptation de nos règlements généraux au contexte nouveau que nous affrontons. Sur ces deux dernières questions, le CA a pris quelques décisions lors de sa réunion du 8 décembre dernier. On a ainsi choisi de retirer de nos règlements la limite imposée pour la **durée du mandat** d'un administrateur. Il faut bien admettre que les intéressés sont plus rares qu'autrefois et qu'il est plus important pour assumer ce rôle de cumuler une certaine expérience, faute de pouvoir s'appuyer sur du personnel permanent.

Dans les nouvelles

Assemblée annuelle le samedi 21 mai à 9 h

C'est au *Travelodge* de Sainte-Foy à Québec, que se tiendra l'assemblée annuelle de la Fédération des associations de familles du Québec. La première depuis mai 2019. Nous aurons peut-être le plaisir de vous revoir enfin. Les détails dans les jours à venir.

Attention... Attrape-nigaud

Un nouveau stratagème pour obtenir nos informations confidentiels circule un peu partout. Vous recevez un courriel vous disant que vous avez reçu un message de Microsoft avec une pièce jointe à lire. Évidemment, une fois que vous cliquez sur la pièce en question, une page web apparaît vous disant d'inscrire votre courriel et

votre mot de passe pour voir le fichier protégé en question. Évidemment, lorsqu'on vérifie l'adresse de l'expéditeur, il s'agit d'une adresse à coucher dehors.

Avez-vous payé votre cotisation pour 2022 ?

Quelques associations n'ont pas renouvelé la cotisation pour 2022. Pour être en règle avec les assurances et les autres services, il est important de payer votre cotisation pour être juste et équitable envers tous les autres membres..

Joyeuses Pâques !



Balance de vérification pour 2021

DESCRIPTION	CRÉDIT	DÉBIT
En caisse au 1 janvier 2021	4818,26	
Virement	5000,00	
Belleau	675,00	
Retours	3195,41	
Subvention	0,00	
Cotisations	22016,80	
Avances	0,00	
Assurances	2120,00	
Hébergement	3723,00	
Casiers	900,00	
Infographie	0,00	
Postage	227,49	
Salon	0,00	
Autres	187,70	
TPS	14,07	
TVQ	27,42	
Frais de caisse		38,35
Hébergement		2622,12
Déplacements		660,10
Maintien du bureau		4800,00
Loyer		11341,86
Salon		0,00
Promotion + Visibilité		0,00
Postes		575,43
Téléphone + Internet		0,00
Assurances		8279,16
Yves Boisvert		4400,00
Yves Boisvert Média		5177,50
Autres		839,12
TPS		616,64
TVQ		1234,54
En caisse au 31 décembre 2021		2320,32
Total	42905,14	42905,14
Déficit		-2 502,06 \$

100 998,07 \$ Placements



100^e anniversaire de la naissance de Jack Kerouac, célèbre auteur franco-américain

Par François Kirouac

NDLR : *Un soir en regardant les nouvelles, j'ai vu qu'on allait bientôt fêter le 100^e anniversaire de naissance du célèbre écrivain Jack Kerouac. Je saute sur l'occasion et sur le téléphone et demande à mon ami François Kirouac, président de l'Association des familles Kirouac, de nous écrire un texte sur ce symbole américain aux allures franchement québécoises dont la vie fut tout, sauf ordinaire. Merci François!* -YB

Ses origines familiales

L'année 2022 marque le 100^e anniversaire de naissance de l'auteur franco-américain, Jack Kerouac (1922-1969). Devenu une icône de la *Beat Generation*¹ et un des plus grands auteurs américains du XX^e siècle, Jack était par sa mère, Gabrielle Lévesque, un petit-petit-cousin de l'ancien premier ministre du Québec, René Lévesque. Tout comme ce dernier, dont on souligne aussi le 100^e anniversaire de naissance cette année, Jack fut baptisé dans la religion catholique sous le nom de Jean Louis Kirouac le 12 mars 1922. La famille habitait alors au 9 Lupine Road à Lowell, ville industrielle et centre de filature du nord-est du Massachusetts. Il est le troisième enfant de Léo-Alcide Kerouac (1889-1946) et de Gabrielle Lévesque (1895-1973). Son frère aîné, Francis Gérard, né en 1916, est décédé en 1926, et sa sœur Caroline, née en 1918 est décédée en 1964.



Jack Kerouac, Northport, New York, 1964

(Photo par Jerry Bauer, courtoisie Gerald Nicosia)

Léo-Alcide Kerouac, baptisé Joseph Alcide Léon Kirouack, qui plus tard aux États-Unis, changea l'orthographe de son nom pour Kerouac, est né en 1889 à Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup, en terre québécoise, tandis que Gabrielle Lévesque, par l'effet du hasard, est aussi née au Québec, à Saint-Pacôme, lors du voyage de ses parents, venus de Nashua, New Hampshire, pour la période des fêtes. Le séjour dans la famille se prolongea, car la mère donna naissance à

deux jumelles dont l'une mourut quelques mois plus tard et l'autre, Gabrielle, allait devenir la mère de Jack.

L'histoire de cette branche américaine de notre famille débute vers 1890, lorsque Jean-Baptiste Kirouac (1848-1906), grand-père paternel de Jack, et son épouse, Clémentine Bernier (1849-1908), émigrèrent aux États-Unis, qui étaient alors, pour des centaines de milliers de Québécois, la seule terre pouvant leur fournir travail et argent pour faire vivre leur famille. Ce sont donc 900 000 Québécois qui se sont expatriés aux États-Unis entre 1850 et 1930. Jean-Baptiste partit de Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup pour aller travailler comme charpentier à Nashua dans le New Hampshire. Il résidait à Saint-Hubert seulement depuis 1885. En effet, la famille, originaire de Saint-Jean-Port-Joli, avait habité un certain temps dans les villes de Rivière-du-Loup, Saint-Antonin, Varennes, Saint-Mathieu-de-Beloeil et Châteauguay pour finalement vivre à Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup entre 1885 et 1890. Jack Kerouac est toujours resté attaché à ce coin de pays même si son père n'y a vécu que l'espace de quatre saisons, de zéro à un an. Pour lui, les racines familiales s'ancrent à ce terroir québécois.

Il n'a pas connu ses grands-parents Kirouac, mais son père lui a inculqué l'amour et le respect de ses ancêtres. L'on peut voir dans ses écrits que Jack était fasciné par ses racines québécoises et bretonnes. Il a même fabulé magnifiquement sur notre ancêtre, Alexandre de Kervoach, croyant comme tous à cette époque que ce dernier était issu de la petite noblesse bretonne. J'aime à croire que si notre association avait été fondée dans les années 1960 plutôt qu'à la fin des années 1970, il en serait devenu membre tout comme sa fille le fut au cours des années 1980-1990.

¹ Mouvement littéraire et artistique qui, dans les années 1950, a fait trembler une Amérique très puritaine et conformiste (Éric Waddell, *Le Trésor des Kirouac*, numéro 127, été 2018, page 53).



De façon anecdotique, cette croyance d'ancêtre noble l'a poussé à aller en Bretagne en 1965 à la recherche de ses origines familiales. Il en a résulté l'un de ses nombreux romans, *Satori in Paris*. Bien sûr, suite à la fondation de notre association pour célébrer le 250^e anniversaire de l'arrivée de notre ancêtre en Nouvelle-France en 1980, des recherches ont démontré hors de tout doute que cette histoire était une erreur historique, une méprise sur le statut social de notre ancêtre. Ce Breton, dont sont issues les deux branches de notre famille, celle de Jack et celle de Marie-Victorin, était notaire de formation, donc, bourgeois et non noble.²

Ses études

Jack fit ses études primaires et secondaires à Lowell. Avant l'âge de six ans, il ne parlait que le français. Ce français qui deviendra plus tard, « un français de Lowell avec tous les accroc anglophones, tous les trous, toutes les hésitations »³ un français que certains qualifient aujourd'hui de *joual*. Il est intéressant de constater comment un Franco-américain explique la qualité du français de Jack : *Vous savez, quand on parle français aux États-Unis, les mots nous viennent dans les deux langues. Quand on ne peut pas accrocher le mot en français, on l'accroche en anglais*⁴. On peut constater le français de Jack en écoutant un passage de l'entrevue qu'il donna à Fernand Séguin au *Sel de la semaine* le 7 mars 1967⁵. C'est vraiment révélateur et assez caractéristique des Canadiens français ayant grandi en Nouvelle-Angleterre dans un milieu anglophone.

En 1939, Jack s'inscrit à l'école Horace Mann de New York au cours préparatoire universitaire ; il est accepté à l'Université Columbia pour l'année 1940-1941. Mais à l'aube de sa deuxième année, à l'automne de 1941, il abandonne ses études universitaires ; cette décision marque le début d'une nouvelle vie. Son errance sur les routes d'Amérique nourrira sa production littéraire. L'on peut dire de son œuvre qu'elle est

« autobiographique. »⁶ Dans les milieux littéraires, on parle de « vécriture ». Qualifié par certains de Rimbaud américain, Jack est à l'origine d'une nouvelle façon d'écrire le roman, utilisant ce qu'on appelle de la prose spontanée.

Il a écrit plus d'une vingtaine de romans, des recueils de poésie et un grand nombre d'articles publiés dans plusieurs revues américaines. Kerouac est au programme d'études littéraires de nombreux collèges et universités à l'échelle planétaire. Il a marqué sa génération et est reconnu comme l'un des plus importants auteurs américains du XX^e siècle. Il a fait l'objet de plusieurs biographies et écrits tant en français qu'en anglais, dont la plus complète est sans aucun doute *Memory Babe* de Gerald Nicosia, parue en 1983⁷; édition française en 1994⁸. Une nouvelle édition anglaise revue et corrigée vient de sortir pour souligner le 100^e de Jack.

Jack, celui qu'on aime détester ou qu'on déteste aimer !⁹

Sur le plan plus personnel, la vie de Jack Kerouac fut loin d'être exemplaire. Prisonnier de l'alcool, il termina sa vie comme un être déchu, sans le sou et même rejeté par certains membres de sa famille. Jacques Kirouac, président fondateur de l'Association des familles Kirouac, se demandait si la vie de l'auteur avait obscurci un peu son œuvre littéraire ; si cette œuvre était moins acceptée parce que l'on accepte moins sa vie.

Aujourd'hui, il me semble bien que ce ne soit pas ou que ce ne soit plus le cas, car en cette année du centenaire de l'écrivain, Jack Kerouac fait l'objet d'émissions de radio, de panels littéraires, de dévoilement de plaques et d'activités de toutes sortes un peu partout dans le monde. Une nouvelle édition du « Centenaire » de son roman-culte, *On The Road*, est

² Voir la mise à jour de cette fascinante recherche généalogique publiée en 2019 sur le site Web de notre Association à cette adresse : http://familleskirouac.com/jack_kerouac/documents/Ancetre%20breton%20de%20Jack%20Kerouac%20version%20finale.pdf

³ *Entretien avec Roger Brunelle, Le Trésor des Kirouac*, numéro 113, hiver 2013-2014, page 7.

⁴ Idem

⁵ <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1354541/jack-kerouac-ecrivain-route-beat-generation-archives>

Voir aussi : https://www.youtube.com/watch?v=xePzjd7_JGE

⁶ *Entretien avec Roger Brunelle, Le Trésor des Kirouac*, numéro 113, hiver 2013-2014, page 7.

⁷ Gerry Nicosia est un des rares biographes, et peut-être le seul, à avoir pris la peine d'interviewer la famille immédiate de Jack pour établir cette biographie intitulée MEMORY BABE, d'après le surnom donné à Jack dès son enfance.

⁸ Traduit de l'anglais par Marcel Deschamps et Élisabeth Vonarburg, publié aux Éditions Québec-Amérique, Montréal, en 1994. Quelques copies sont encore disponibles auprès de l'Association des familles Kirouac.

⁹ Inspiré du titre d'une conférence (*Jack Kerouac, le mal-aimé*) que donnait Michel Bornais entre 2000 et 2010. Michel fut secrétaire de notre association de 2002 à 2012.



disponible. L'œuvre semble l'avoir emporté sur le vécu de son auteur.

Carrière et Famille

Jack se mariera trois fois, mais chaque union s'est rapidement détériorée. Il épousera d'abord Frankie Edith (Edie) Parker le 22 août 1944, qu'il quittera deux mois plus tard. Ensuite, ce sera Joan Haverty. « C'est à New York que Joan a rencontré Jack Kerouac, jeune auteur de 28 ans, dont le premier roman, *The Town and the City*, avait été cette année-là, 1950, un échec commercial. Tous les amis de Kerouac se mariaient et il se sentait perdu et à court de moyens, vivant encore auprès de sa mère. Jack a épousé Joan trois semaines après leur rencontre, c'est-à-dire le 17 novembre 1950 ; six semaines plus tard, Joan était enceinte. »¹⁰ Ce deuxième mariage ne durera guère plus longtemps que le premier, puisque six mois plus tard, ils se quitteront. Joan est la mère de l'unique fille de Jack, Janet Michele (Jan), elle suivra éventuellement les traces de son père et deviendra écrivaine.

Finalement, en 1966, Jack épousera en troisièmes noces Stella Sampas, la sœur d'un ami d'enfance tué en Europe durant la Seconde Guerre mondiale. C'est elle qui prendra soin de Gabrielle Lévesque jusqu'à son décès sept ans plus tard, en 1973 ; Jack étant décédé en 1969.

*Jack n'est pas le modèle des papas. Il faut bien regarder la réalité de ce génie littéraire. Il s'est sacrifié pour la littérature au point où il y a des choses très graves dans sa vie, mais ce n'est pas ça qu'on retient d'un artiste, d'un musicien ou d'un écrivain. On retient son œuvre ou bien la discipline, que ce soit la peinture, la musique ou les mots.*¹¹

Janet Michele Kerouac, fille unique de l'auteur

*Jan Kerouac*¹², [la fille de l'écrivain], est née le 16 février 1952 à Albany, New York. Sa mère, Joan Haverty, était une jeune couturière qui s'était enfuie à New York quelques années auparavant pour échapper à

*une mère sévère et exigeante.*¹³ L'absence de son père, et la vie de sa mère ont sans aucun doute irrémédiablement orienté la vie qu'elle a vécue, les décisions qu'elle a prises.

*En effet, Jan a grandi dans plusieurs endroits, entre autres dans le nord de l'État de New York, aussi dans la ville de New York, dans les logements minables du Lower East Side; et dans le Missouri rural après le décès de sa mère. La famille était presque toujours dans une grande misère vivant de l'aide sociale. Sa mère menait, ce qu'on appelait à l'époque, la vie de bohème : beaucoup d'art, de poésie, beaucoup d'amants et d'aventures et peu de temps pour ses enfants. Jan était une enfant de la rue. À treize ans, elle avait goûté à l'héroïne et s'était prostituée pendant une courte période. Jan grandissait dans le tumulte des années soixante quand la promiscuité sexuelle et l'abondance de drogues, telles que la marijuana et le LSD qui se trouvaient partout dans son entourage. Elle faisait l'aller-retour entre les centres de jeunesse et les établissements de détention juvénile.*¹⁴

Tout comme son père, elle devint écrivaine. Elle publia deux livres et un troisième était en préparation lors de son décès. Elle fut invitée à des conférences littéraires et « a toujours témoigné de l'affection qu'elle éprouvait pour son père ainsi que de son regret du fait qu'il ne fut jamais un père dévoué. »¹⁵ Elle ne le rencontra que deux fois, mais elle en a tout de même gardé un très bon souvenir. Dans une lettre qu'elle écrivit à Jacques Kirouac en 1995, un an avant son décès, elle en témoigna clairement : *J'aime mon père, je travaille sur mon livre et souffre sans cesse de problèmes de santé.*¹⁶

Les membres du conseil d'administration de l'Association des familles Kirouac ont eu le privilège de rencontrer Jan à Québec en décembre 1988 pour un repas dans un restaurant et elle impressionna chaque personne présente par sa gentillesse. Et cette gentillesse, elle ne la réservait pas seulement

¹⁰ Gerald Nicosia, *Biographie de Jan Kerouac, Le Trésor des Kirouac*, numéro hors-série 9, page 3 : <http://familleskirouac.com/genealogie/documents/Hors%20serie%209%20Jan%20Kerouac.pdf>

¹¹ Entretien avec Roger Brunelle, *Le Trésor des Kirouac*, hiver 2013-2014, numéro 113, page 5.

¹² Pour plus d'informations sur la fille de l'auteur, voir le site Web de l'association : <http://familleskirouac.com/genealogie/JanKerouac.html>

¹³ Gerald Nicosia, *Biographie de Jan Kerouac, Le Trésor des Kirouac*, numéro hors-série 9, page 3.

¹⁴ *Idem*

¹⁵ *Idem*, page 4.

¹⁶ *Idem*, page 13.



pour sa « nouvelle famille » comme elle le disait à Jacques Kirouac. Plusieurs personnes qu'il rencontra par la suite le lui confirmèrent.

Jan est décédée à Albuquerque, Nouveau-Mexique, le 5 juin 1996 des suites de problèmes rénaux. Elle a été inhumée à Nashua le 5 juin 1997 dans le lot de ses grands-parents, Léo-Alcide Kerouac et Gabrielle Lévesque.



Jan Kerouac (1952-1996), fille de Jack Kerouac et Joan Haverty
(Photo : courtoisie Gerald Nicosia)

Décès de Jack Kerouac

Jack Kerouac est décédé le 21 octobre 1969 à St. Petersburg en Floride à l'âge de 47 ans des suites d'une hémorragie interne causée par sa consommation excessive d'alcool. Il a été inhumé, au cimetière Edson à Lowell, Massachusetts, dans le lot de la famille Sampas, la famille de sa troisième épouse. Ses funérailles auxquelles ont assisté peu de gens ont été célébrées en l'église Saint-Jean-Baptiste à Lowell.

Différentes commémorations

En cette année du centenaire de la naissance de Jack, la *Foundation Jack Kerouac* de Lowell, prévoit installer un musée et un centre d'art avec scène de spectacles¹⁷ dans l'église Saint-Jean-Baptiste à Lowell, là où Jack a été servant de messe dans sa tendre jeunesse. Le 12 mars 2022 a été souligné à la radio et dans les journaux au Québec, à Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup, à Huelgoat en Bretagne, place natale de l'Ancêtre des familles Kirouac, à Lowell au Massachusetts, St. Petersburg en Floride, Boulder au Colorado, San Francisco en Californie, etc. D'autres commémorations sont aussi prévues au cours de l'année à travers le monde.

L'Association des familles Kirouac et Jack

Notre association est fière de compter cet écrivain parmi les descendants de notre ancêtre, Alexandre de Kervoach.

Bien qu'étant situés aux extrêmes l'un de l'autre, la famille Kirouac compte un autre écrivain de grande valeur. Marie-Victorin, né Conrad Kirouac (1885-1944), illustre botaniste, premier homme de sciences francophone au Canada, fondateur du Jardin botanique de Montréal, etc., qui était un remarquable écrivain scientifique et poétique ! Jack est descendant de la branche aînée de la famille et Conrad, frère Marie-Victorin, de la branche cadette.

Depuis plusieurs années, notre association est fière d'avoir contribué à mieux faire connaître Jack Kerouac autant au niveau généalogique qu'en général. En effet, nos travaux de recherche ont permis de démystifier l'ancêtre breton qui le fascinait tant. Dans la série radiophonique effectuée par Radio-Canada sur l'écrivain en 2018, nous avons eu le privilège de participer à l'épisode portant sur le Bas-Saint-Laurent et d'identifier les maisons où le père et la mère de Jack sont nés. Nos travaux ont aussi permis la publication dans le journal *Le Devoir* sous la plume de Gabriel Anctil¹⁸ de tous les renseignements sur le dernier voyage de Jack au Québec en 1967. Un des résultats concrets de nos travaux sera le dévoilement, en cette année centenaire, d'une plaque commémorative par la ville de Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup devant la maison natale du père de Jack.

En terminant, j'invite le lecteur intéressé par l'auteur franco-américain, Jack Kerouac, à visiter l'onglet « Personnages marquants » du site Web de notre association. Cet onglet contient une quantité phénoménale d'informations sur l'auteur et sa famille. Vous pourrez même effectuer une visite virtuelle commentée des lieux qu'il fréquentait et ceux où sa famille a vécu à Nashua et Lowell.¹⁹

L'AFK est très fière de pouvoir ainsi contribuer à mieux faire connaître Jack et sa famille.

François Kirouac, président de l'AFK

¹⁷ Stéphane Baillargeon, *Le Devoir*, 10 mars 2022.

¹⁸ *Le Devoir*, 31 décembre 2020, Le dernier voyage de Jack Kerouac au Québec enfin raconté.

¹⁹ http://familleskirouac.com/jack_kerouac/JackKerouac.html



Projet de voyage

Par Michel Bérubé

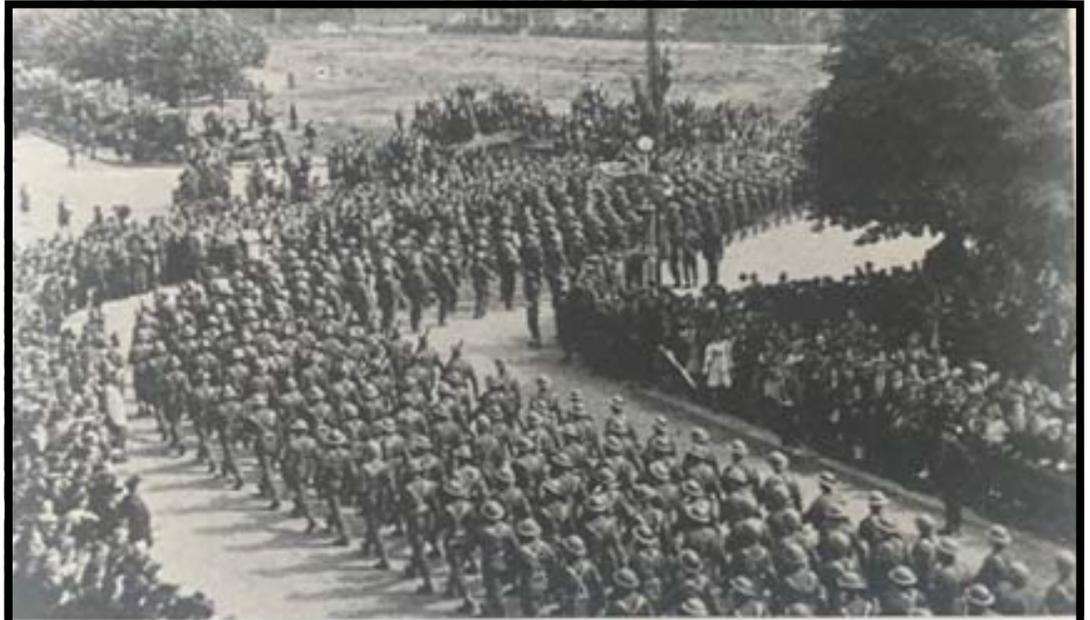
Nous vous avons informé au dernier numéro d'un projet de voyage qui interpelle les associations de familles. Il est toujours temps de manifester votre intérêt.

Rappelons que ce voyage offre notamment la possibilité de visiter Dieppe, d'où plusieurs ancêtres normands sont partis, de même que Rouen. Il y a d'autres lieux qui ont une signification particulière dans notre histoire comme Saint-Malo, point de départ de Jacques Cartier ou Honfleur, celui de Champlain, sans compter La Rochelle qui fut le principal port d'embarquement vers la Nouvelle-France. À cela s'ajoute aussi d'autres lieux qui représentent un attrait touristique, le Mont Saint-Michel par exemple, et aussi Paris, le lieu d'origine de nombreuses Filles du Roy.

Par son titre, le projet fait référence aux traces de nos héros de la bataille de Normandie, en 1944. Il offre en effet l'occasion de visiter des lieux marqués par le débarquement des troupes canadiennes et américaines. La photo ci-dessus rappelle la libération de Dieppe. Le voyage coïncide en effet avec le 80^{ème} anniversaire du raid de Dieppe, le 19 août 1942, auxquels les Fusiliers Mont-Royal ont participé, un raid qui a tourné au désastre, plusieurs des nôtres y étant tués, blessés ou faits prisonniers. La victoire de 1944 a sans doute contribué à effacer légèrement ce souvenir douloureux.

Le programme du voyage apparaît sur Internet à :

<https://gvq.ca/fr/circuits-accompagnes/europe/>



Mais c'est Dieppe l'objectif « d'honneur » de tous les Canadiens. Il est atteint le 1^{er} Septembre, et ce défilé a lieu le 3. Les morts de l'affaire de 1942 peuvent maintenant dormir en paix.. Quant aux vivants, ils fêtent, avec cette victoire nouvelle la fin de la Bataille de Normandie. — Et l'émouvant concert des cloches remue la terre et les cieux...

[paris/6964-sur-les-traces-des-heros-canadiens-en-normandie-saint-malo-la-rochelle-et-paris?date_departure=2022-08-16&date_arrival=2022-08-27](https://gvq.ca/fr/circuits-accompagnes/europe/paris/6964-sur-les-traces-des-heros-canadiens-en-normandie-saint-malo-la-rochelle-et-paris?date_departure=2022-08-16&date_arrival=2022-08-27)

Vous pouvez obtenir plus d'information auprès de **Mme Sophie Desrochers de Groupe Voyage Québec au 1 800 463 1598**



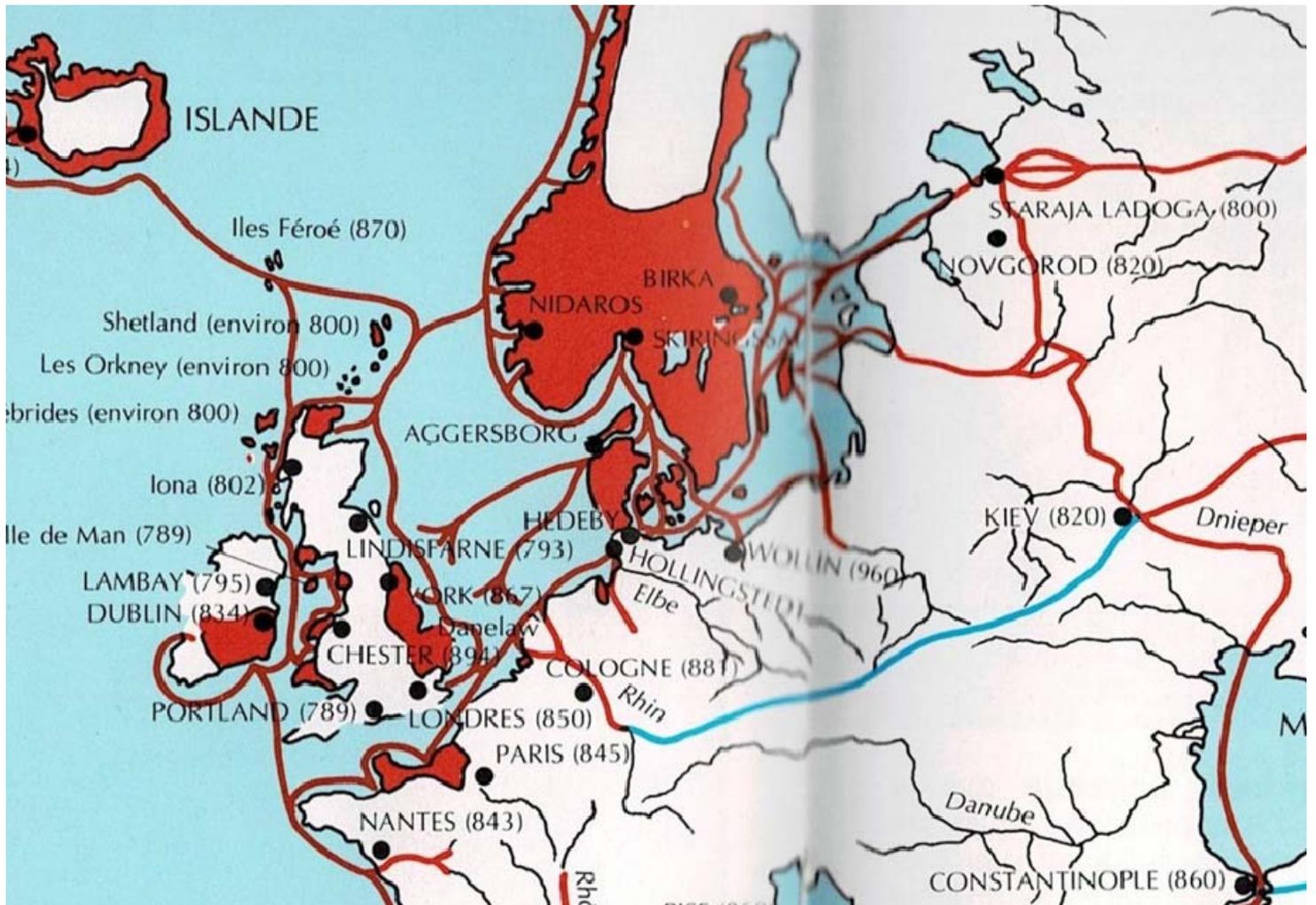
Un lointain lien avec la capitale ukrainienne Kyïv (Kiev pour les Russes)

Par Michel Bérubé

Personne ne sous-estime la part importante que représentent nos origines normandes dans le peuplement de la Nouvelle-France, surtout quand on considère en plus l'ancienne province du Perche comme une extension de la Normandie. Nous savons tous également que la période viking a été marquée par les pérégrinations de marins qui se sont notamment déplacés tout autour de la Méditerranée, voire jusqu'en Amérique du Nord, depuis l'Islande et le Groenland, sans compter l'Arctique ; la ville la plus

septentrionale qui existe, Mourmansk au nord de la Sibérie, tient en effet son nom des *Nourmans* ou, si l'on préfère, des *Hommes du Nord*, ceux à qui l'on donne le nom de Normands en France ou de *Normans* dans les îles britanniques.

La carte¹ qui apparaît ici permet de visualiser une partie de l'influence des *Hommes du Nord* au Moyen Âge et notamment leur implication dans la naissance de Kyïv (Kiev), en 820, dont il est beaucoup question





présentement dans le contexte de l'invasion russe.

Les Vikings qui, par la Baltique, se dirigèrent vers l'est, furent appelés "Rus" par les tribus slaves, d'où le nom de Russie. Là dans cette vaste région, ils établirent le long des fleuves des communautés prospères servant de point de départ à leurs expéditions jusqu'à l'illustre Byzance (aujourd'hui Istanbul) en passant par la mer Noire et jusqu'en Arabie orientale à travers la mer Caspienne². À noter que la ville russe de Novgorod, qui apparaît aussi sur la carte, une ville bien plus ancienne que Moscou, une modeste bourgade pendant des siècles, fut également fondée à cette lointaine époque. Le conflit Ukraine-Russie (nommée Rous' autrefois) remonterait même à celle-ci.

C'est le rôle d'une tribu viking, les Varègues, qui est à l'origine de la dissension. Pour les historiens russes, le fait que ces Vikings se soient d'abord installés à Novgorod (c'est-à-dire dans l'actuelle Russie) est capital. Ils sont arrivés sur ces terres slaves avec leurs drakkars, remontant les fleuves et les rivières à la recherche d'une voie commerciale fluviale vers la mer Noire et Byzance... Pour les historiens ukrainiens, l'arrivée des Varègues sert à justifier les prétentions de Moscou sur l'Ukraine... afin d'éliminer toute trace antérieure du rôle des tribus slaves installées sur place depuis des siècles et pour justifier a posteriori les revendications des tsars sur les terres anciennes de la principauté de Kyiv³. Les historiens tsaristes sont en quelque sorte accusés d'avoir maquillé une annexion

coloniale de l'Ukraine en présentant les tsars d'autrefois comme les continuateurs de l'œuvre unificatrice des princes de Kyiv descendant des Varègues.

Tout cela peut nous sembler bien loin et étranger. Mais, il est possible d'imaginer à partir de la carte présentée ici qu'il a existé en quelque sorte autrefois une civilisation de la mer Baltique. Un Homme du nord établi en Normandie, en Islande ou dans le sud de l'Irlande pouvait fort bien avoir un cousin en Norvège, en Suède, voire chez les Slaves de l'Est. *Il semble parfaitement évident et simple d'attribuer aux Norvégiens tous les événements occidentaux en Atlantique du Nord, de mettre les Danois au centre de l'Angleterre, en Normandie, dans les Frises et les régions françaises et d'octroyer aux Suédois le monopole des régions orientales. Cela paraît particulièrement beau et crédible sur une carte mais la vérité n'est pas là. Cette théorie n'est pas non plus fondée sur les anciennes chroniques...*⁴ Un auteur qui s'intéresse à l'ADN, Peter Sjölund, affirme d'ailleurs dans un texte intitulé « Viking DNA in Ireland » que les Vikings qui ont abouti autrefois en Angleterre et en Irlande ne provenaient pas seulement de Norvège, mais aussi du sud-ouest de la Suède. Or, cette dernière région, la Scanie, était autrefois peuplée par des gens qui ont plus tard migré vers le territoire actuel du Danemark, donc des Danois.

Michel Bérubé

¹ Tirée de Le Danemark : Introduction – Préhistoire édité par le ministère Royal des Affaires étrangères du Danemark, Copenhague, 1983, pp. 88-89

² *Ibid.* page 95

³ CADÈNE, Bruno. L'Ukraine en révolutions. Éd. Jacob-Duvernoy, France, 1985, page 111

⁴ *Op. cit.* note 1 page 86.



Joseph Jean, le père d'un peuple

Joseph Jean, né François-Joseph-Victorien Jean, a vu le jour le 19 mars 1885 dans le petit village de Saint-Fabien. Alors qu'il étudie au Séminaire de Rimouski, on demande de jeunes prêtres pour s'occuper de certaines paroisses habitées par des immigrants ukrainiens.

C'est en lisant une brochure sur leur difficile situation qu'il se décide à quitter le Canada afin d'apprendre la langue ukrainienne. Il se rend à Krekhiv, en Europe, en 1910, où il restera deux ans.

Revenu au pays, il dit la messe en slavon pour les fidèles ukrainiens. Désireux de devenir moine, il retourne en Europe. Malheureusement, la Première Guerre mondiale éclate et l'Ukraine est mise à feu et à sang, et déchirée entre les Autrichiens, les Polonais, les Hongrois et les Russes.

Joseph Jean passe alors tout son temps à aider les blessés et les réfugiés. Parlant plusieurs langues, il devient également traducteur pour le président du pays et milite pour son indépendance.

De 1920 à 1922, il siège à la Société des Nations à Genève où il continue de défendre les droits des Ukrainiens. La tension monte et, en 1925, il doit quitter son pays d'adoption. Au Canada, il consacre toute son énergie à tenter d'établir une colonie ukrainienne en Abitibi : Sheptetsky, et plus tard à développer des communautés dans l'Ouest.



Le père Joseph Jean, de Saint-Fabien-de-Rimouski, est presque considéré comme un saint par la communauté ukrainienne du Canada et fait figure de héros en Ukraine.

PHOTO : RADIO-CANADA

À Mundare, en Alberta, il contribue également à la création d'une collection d'objets de valeur rapportés de ses nombreux voyages. C'est là qu'il pousse son dernier soupir le 8 juin 1972.

Tiré de :

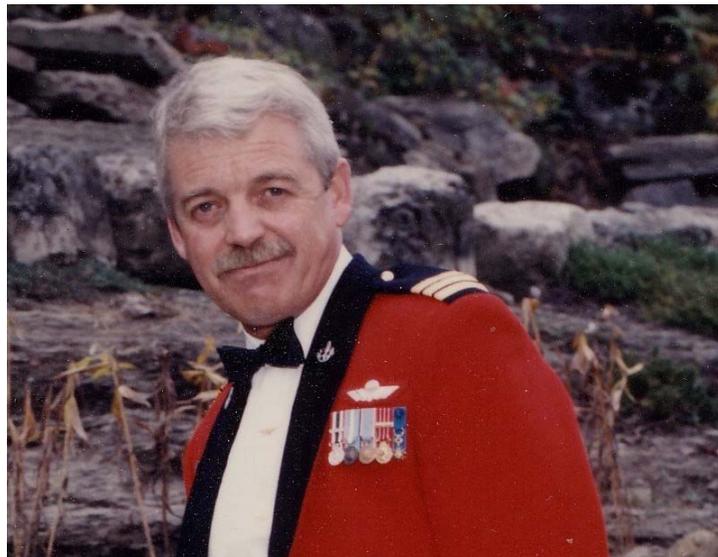
<http://www.histoiresoubliees.ca/article/le-pere-dun-peuple>
<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1862455/ukraine-joseph-jean-histoire-religion-archives>



Un rein pour ma fille

On est le matin du 12 janvier 2022. Je reçois un texto de ma fille Leslie. Leslie est affligée du lupus systémique, cette maladie auto-immune qui s'attaque à ses tissus et organes. Son texto est le même que je reçois à cette date depuis aujourd'hui 10 ans « Merci Papa ».

Il y a onze ans le néphrologue de Leslie lui annonçait qu'elle aurait besoin d'une greffe de rein dans un avenir rapproché. Son dossier est transféré à la Clinique de transplantation rénale de l'hôpital d'Ottawa. Je l'accompagne pour une séance d'information à la conclusion de laquelle je me porte volontaire pour lui donner un rein. C'est le début d'une période de ma vie qui sera extrêmement stressante mais qui sera aussi la plus valorisante de mon existence. J'avais déjà 65 ans et absolument conscient que chacun de mes organes auraient largement dépassé leur date 'meilleur avant'. D'autant plus que mon style de vie et surtout mon cheminement professionnel étaient de nature à écourter considérablement leur vie utile. Néanmoins je signe tout ce qu'on me demande de signer et le protocole d'évaluation est mit en branle. Je devrai me soumettre à toute une batterie d'examen ayant pour but d'évaluer ma motivation, de s'assurer que je suis suffisamment sain d'esprit pour prendre cette décision, qu'elle ne causera pas de graves problèmes familiaux ou financiers, que les risques pour ma santé sont acceptables, que la greffe ne transmette pas de virus ou autre maladie, que mes deux reins sont en bonne santé et, évidemment, que mon sang et mes tissus sont suffisamment compatibles avec ceux de Leslie. On commence. L'incomparable Mary Rada est l'infirmière spécialiste qui coordonnera mon odyssee. Celui de Leslie le sera par une autre équipe avec un mur chinois entre les deux.



L'entrevue initiale présente la première embûche : "Avez-vous déjà eu ou été exposé à la tuberculose?". Ma sœur Raymonde avait eu cette maladie et naturellement le test TCT revient positif. Je dois suivre un traitement qui durera quatre mois. Deux grosses pilules, aucun alcool ou autres substances métabolisées dans le foie et je suis suivi aux quatre semaines par un spécialiste qui s'assure que le traitement n'attaque pas mon foie. Durant cette période on procède quand même une succession de tests tels des radios, ECG, sang etc.

Finalement l'histoire de tuberculose est réglée et on continue avec des épreuves plus pointues. Ma sainte peur d'être éliminé en cours de route constitue la grande stressante du procédé et cet état d'esprit durera jusqu'à mon réveil dans la salle de récupération et que je constate qu'on m'avait bel et bien prélevé un rein. Je dois me présenter au laboratoire avec une feuille de réquisition ou on avait non seulement coché toutes les cases mais aussi ajouté des notes. Sachant qu'ils cherchent aussi des virus exotiques, la mémoire de toutes les régions insalubres ou j'ai traîné ma carcasse



m'empêche de dormir. Les résultats sont acceptables mais on découvre des traces microscopiques de sang dans mon urine ce qui pousse l'équipe à ajouter une cystoscopie pour inspecter ma vessie. C'était plutôt navrant d'avoir les deux pieds dans des étriers et d'écouter un médecin discuter de l'état de ma vessie grâce à une caméra introduite dans mon pénis espérant désespérément l'entendre dire qu'il ne trouvait rien qui m'éliminerait comme donneur. Ne trouvant rien d'anormal, il affiche ensuite sur le moniteur les résultats d'un CT-Scan abdomino-pelvien administré un peu plus tôt. Il constate que j'ai une pierre minuscule sur le rein droit et la juge coupable des traces de sang dans mon urine. Vient ensuite un autre CT-Scan rénal pour évaluer en détail le fonctionnement de mes reins. Les deux sont tout de même en excellente santé et l'équipe sélectionne le droit pour la greffe. Je m'objecte aussitôt me croyant mieux armé que ma fille pour régler le problème de la pierre. On m'explique que bien que la configuration des vaisseaux sanguins qui alimentent les reins favorise le prélèvement du rein gauche les protocoles exigent de me laisser avec le rein qui jouit de la meilleure santé et que de toute façon la pierre serait prélevée si elle pourrait être problématique. On continue mais je formule déjà un plan pour diriger l'attention du chirurgien vers mon rein gauche.

Les deux dernières étapes consistent en des entrevues avec un travailleur social et un psychiatre. D'entrée de jeu je les menace de poursuites s'ils osaient donner une opinion négative. On en ri et l'équipe cède la greffe pour le 12 janvier. C'est parfait. On pourra fêter la nouvelle année et après une convalescence estimée à 8-

10 semaines je pourrai attaquer la saison de golf. Notre fils officier militaire étant en poste en Belgique ma pauvre épouse Andréa se retrouvera seule de la famille à Ottawa et est donc très préoccupée de voir son mari et sa fille subir une intervention majeure le même jour. Karine notre belle-fille décide alors de venir de la Belgique pour la supporter durant mon séjour à l'hôpital.



À 6:30 je me présente à l'hôpital. L'équipe qui me reçoit est bien rodée et leur danse inclut une infirmière qui arrive avec un gros feutre noir pour signer son nom sur mon abdomen vis-à-vis mon rein droit. Mon plan de détourner l'attention du chirurgien vient de s'écrouler. Leslie qui est là depuis la veille pour être préparée à recevoir la greffe vient me visiter. On se donne rendez-vous pour plus tard et à 08:00 on me roule dans le bloc opératoire. C'est le moment que j'attendais avec une impatience grandissante depuis plusieurs mois.

Vers 13:00 je suis déplacé dans la salle de récupération. Je n'ai aucun souvenir autre que d'avoir discuté des appareils auxquels on me branchait mais une douleur dans ma région abdominale me rassure qu'un rein a été prélevé. Je sens un fardeau tomber de mes épaules. L'infirmière m'informe que Leslie est en train de recevoir la greffe et me promet de me tenir au courant. Quelques heures plus tard le chirurgien vient me voir pour me dire qu'aussitôt connecté le rein s'était spontanément mit à fonctionner et qu'il était très satisfait des deux opérations. Il est maintenant près de 17:00. Leslie est aussi dans la salle de récupération et je



demande à être amené près d'elle avant d'être transféré dans une chambre. Elle ouvre les yeux, me tend la main et me dit 'Merci Papa! Je t'aime Papa!'. C'est l'instant le plus émouvant et le plus intense de ma vie.

Tôt le lendemain matin je reçois un texto de Leslie me disant qu'elle se sent comme 'un million de dollars'. Je déambule le corridor courbé en deux poussant mon intraveineuse et surtout prenant bien garde de ne pas mettre le pied sur le tuyau qui me relie toujours au collecteur d'urine. Je constate que déjà son teint a changé et que son niveau d'énergie se pointe vers sa norme d'antan. C'est une joie qui ne s'achète pas. Deux jours plus tard je retournais à la maison. Leslie qui devait être à l'hôpital 12 à 15 jours sort au bout de cinq. Les résultats de la greffe sont visibles, dramatiques et inespérés. Sa maladie de rein a soudainement disparue.

Aujourd'hui, dix ans plus tard, Leslie est pleine de vie. Cette femme affligée du lupus depuis son jeune âge, maladie incurable qui devait la talonner et éventuellement lui coûter ses reins, a réussi par sa force de caractère, sa détermination et sa soif de vivre, à compléter ses études en commerce puis en droit pour être ensuite admise au barreau. Malgré le combat de tous les jours qu'elle menait contre sa maladie elle a réussi à fonder une famille et à se tailler une belle carrière dans la pratique du droit. Une vraie Bérubé. Une Bérubé dont la famille peut être fière.

Si après une décennie je relate cette histoire, ce n'est pas simplement pour partager avec vous l'expérience la plus valorisante de ma vie mais surtout pour vous encourager à considérer faire le don de vos organes et de vos tissus. Je peu vous affirmer que c'est vraiment là ou le vieil adage *donner est mieux que recevoir* prend tout son sens. Les recherches nous disent que les familles de défunts retirent beaucoup de satisfaction de savoir qu'un des leurs a sauvé ou amélioré des vies. Considérez qu'une seule personne peut sauver jusqu'à huit vies en donnant ses organes à son décès et en aider 75 autres en faisant des dons de tissus. En 2010, dans les cas référés pour faire un don d'organes, 34% ont été refusé, en absence de permission de la famille, principalement parce qu'on était incertain des désirs du défunt. Quel gaspillage! Les organes et tissus incinérés ou embaumés à chaque année sauveraient ou amélioreraient des milliers de vies, tout en économisant des millions aux services santé. Il appartient à chacun de nous, quel que soit l'âge ou l'état de santé, de s'enregistrer comme donneur potentiel et surtout de s'assurer que nos familles, amis et médecins en soient bien informés. Il faut aussi encourager les autres à le faire.

Jacques Bérubé #1122, Ottawa





Fêtes du 350^e anniversaire de Beaumont, 1672-2022

*Invitation à nos Familles-souches pour la
Fête du Domaine seigneurial de
Beaumont, les 30 et 31 juillet prochains*

En 2022, la municipalité de Beaumont célébrera le 350^e anniversaire de la concession, le 3 novembre 1672, de la **seigneurie de Vincennes** à François Bissot, sieur de la Rivière, et de la **seigneurie de Beaumont** à Charles Couillard des Islets, qui prendra dès lors le nom de Couillard de Beaumont. Ces deux seigneuries forment de nos jours le territoire de Beaumont, une municipalité située dans la Région Chaudière-Appalaches, face à l'Île d'Orléans et à notre majestueux fleuve Saint-Laurent.

En choisissant « **Au gré des Saisons** » comme thème principal, le Comité des Fêtes du 350^e désire mettre en valeur la façon d'habiter ce pays, ce territoire, notre municipalité, au fil des siècles, et ce, à travers des activités rappelant des faits du passé et plus contemporains, mais aussi des traditions et pratiques dont certaines ont traversé le temps, modelant des habitudes de vie à différentes époques.

L'année 2022 est donc celle où se tiendront près de **50 journées en fête** et plus de **75 activités** à caractère historique, patrimonial et culturel, musical, ludique et festif, sportif, social et éducatif. **Trois événements phares** sont prévus : le lancement des fêtes au Parc Vincennes le 5 mars, la Fête du Domaine seigneurial de Beaumont, les 30 et 31 juillet, et la Grande fête de clôture des festivités, le 4 décembre.



Domaine seigneurial de Beaumont
Par l'aquarelliste Marie Gauthier (Collection privée)
Bâtiments restaurés par Rosaire St-Pierre et son épouse, Gemma Pellerin.

Une invitation à participer à la Fête du Domaine seigneurial de Beaumont

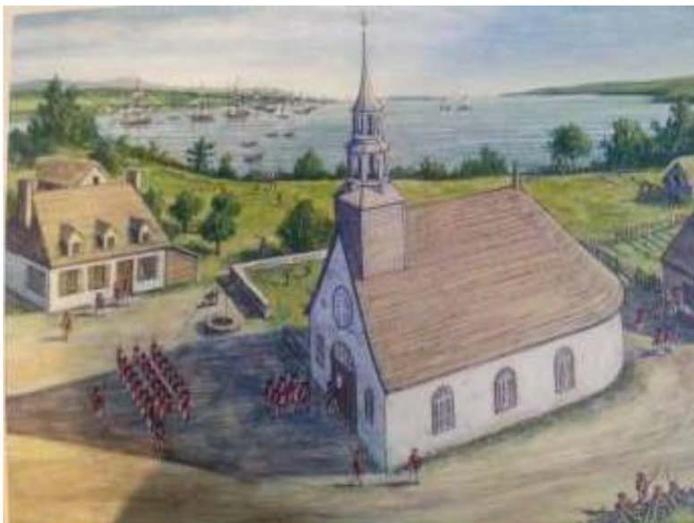
La fin de semaine des 30 et 31 juillet sera le moment où se tiendra la grande Fête, face au Domaine seigneurial de Beaumont, l'un des derniers et des plus complets ensembles domaniaux au pays, avec son manoir de pierre, sa grange-étable de plus de 130 pieds, également du 18^e siècle, son fournil avec foyer et four à pain en pierre et son hangar à voitures. Pour l'occasion, le Chemin du Domaine deviendra une rue piétonnière où chapiteau, kiosques et espaces festifs convieront le public à des activités de dégustation (produits du terroir), à différentes prestations (conférenciers, artisans et artistes à l'oeuvre, conteurs et musiciens) et à des visites guidées du cœur historique et patrimonial de Beaumont.

Seront alors présents des *reconstitutionnalistes* historiques avec le campement militaire érigé par les « Compagnons de la Nouvelle-France » (<http://compagnonsnouvellefrance.ca/>) et la participation très appréciée des seigneurs Couillard et Bissot ainsi que de « nos » Filles du Roy, établies à Beaumont à la fin du 17^e siècle. Tout ce beau monde participera au défilé et à la cérémonie d'ouverture de la Fête et feront des animations sur des modes de vie d'autrefois (nourriture, vêtements, métiers de soldats, de miliciens). Le public pourra également assister à la cérémonie de

la Plantation du Mai, une coutume importée en Nouvelle-France au début du 17^e siècle par le gouverneur Charles Huault de Montmagny et qui se serait maintenue jusqu'au 19^e siècle.

Enfin, se tiendront deux conférences historiques par des historiens et auteurs chevronnés: l'une le samedi, « Beaumont et sa région... au temps des seigneuries (1672-1854) », par l'historien Alain Laberge, également directeur général adjoint du *Dictionnaire biographique du Canada*; l'autre le dimanche sur les « Résistants et Rebelles de Beaumont et de la région, 1759-1776 », par l'historien et auteur connu, Gaston Deschênes.

Inspiré de son livre, *L'année des Anglais : la Côte-du-Sud à l'heure de la conquête* (de 1759-1760), mais aussi de nouvelles recherches, cette dernière conférence rappellera comment les gens de Beaumont et des environs ont vécu l'attaque anglaise de 1759-1760 et l'invasion des Bostonnais ou des insurgés des Treize colonies en 1775.



Débarquement des troupes anglaises à Beaumont à l'été 1759.
Illustration de Bernard Duchesne, 1990 (Collection privée), publiée dans Laberge et al., *Histoire de la Côte-du-Sud* (PUL, 1993 : 152)

Seront donc présents sur le site au cours de ces deux journées festives et aux fondements historiques, des dignitaires et citoyens costumés, des soldats, miliciens et filles du Roy réincarnés, des artisans et artistes-peintres passionnés, des groupes de musiciens talentueux et, nous l'espérons, **des représentants d'Associations de familles fondatrices de Beaumont.**

Nous lançons donc une invitation aux associations de familles-souches qui se sentent interpellées par cette grande *Fête du Domaine seigneurial Couillard de Beaumont*, les 30 et 31 juillet prochains.

Les tableaux ci-dessous vous donnent les noms des **ancêtres de première (32) et de deuxième (35) générations à s'établir à Beaumont entre 1670 et 1720** environ ou, pour certains, qui tentent pour un temps de le faire. Certains de ces ancêtres n'ont fait que passer, y demeurant une ou deux générations, voire trois, alors que d'autres s'y sont établis et leur descendance ont contribué à faire prospérer notre belle municipalité (voir * dans les tableaux). Certaines y sont d'ailleurs toujours présentes.

Pour de plus amples informations ou encore pour discuter de l'éventuel intérêt de votre association de famille à participer à cette Fête du Domaine seigneurial de Beaumont, nous vous invitons à nous contacter :

Texte de Diane St-Pierre

Responsable de la Programmation des Fêtes du 350^e

(diane.saint-pierre@INRS.ca)

Comité du 350^e de Beaumont

(beaumont350ans@gmail.com)

Page Facebook : <https://www.facebook.com/fetes350eBeaumont/>

LIGNÉES DE PREMIÈRE GÉNÉRATION (32)

Arrivés de France, ces nouveaux habitants de la Nouvelle-France obtiennent une concession (une terre) dans l'une des deux seigneuries de Beaumont. Plus rarement, certains s'en départiront pour aller s'établir ailleurs, mais nombreux sont ceux qui s'y établissent et assurent une descendance.

Note importante : merci de nous signaler toute erreur ou omission

Arrivée	Nom de famille	Prénom (dates si connues)	Épouse(s) (dates si connues)
1673 <u>R(NF)1681</u> (B)	ADAM (Concessions 1680, 1699)	JEAN (1636-1711; sépult. à Beaumont) Notaire royal	M. en France à Marie Méseray/Mezeray (1654-1714)
1676 <u>R(NF)1681</u> (V-Ouest)	AURIOT (ORIoT) * Jusqu'en 1721, sa terre se trouvait dans la paroisse de Beaumont	LOUIS(-PIERRE) 1642-1681	M. à Québec en 1673 à Marie-Madeleine Sel (...-1700; décès à Pointe-Lévy), Fille du Roy . Vve, elle se remarie à l'Islet en 1681 à Pierre Chaussé dit Lemeine
1682 (B)	BELLEPERCHE * Concession 14 juin 1682 (Gf Jean Adam), vendue en 1688 à Louis LeRoy, puis revendue à son frère Guillaume (le même jour)	DENIS (bapt. 1651-1711; sépilt. À Québec)	M. en 1682 à une Gertrude Guyon du Buisson (sépult. 1715).
<u>R(NF)1681</u> (B)	BÉRIAU	JEAN (bapt. 1631-....); a 50 ans au moment du <u>R(NF)</u>	
(B)	BISSONNETTE	PIERRE (bapt. 1626-....) Menuisier	1. M. en 1660 à Mathurine de Bordes (....-....), vve de de Pierre Guiberge 2. M. à Québec en 1668 à Marie D'allon (....-1716 à St-Michel)
<u>R(NF)1681</u> (B)	BLANCHON dit LAROSE	ÉTIENNE (bapt. 1632-1712; sépult. à Beaumont) Tailleur	3. M. en 1666 à Anna Cobent 4. M. à Québec en 1676 à Anne Vuideau 5. M. vers 1689-1691 à Marie-Françoise Cassé (Lacasse)
<u>1672</u>	BISSOT de VINCENNES * Bourgeois, 1^{er} Seigneur de Vincennes . N'habite pas le domaine, comme ses héritiers d'ailleurs. En 1749, Joseph Roy achète la seigneurie aux héritiers de J.-Bapt. Bissot de Vincennes	FRANÇOIS Bissot de la Rivière (bapt. 1613; 1678; sépult.)	M. à Québec en 1648 à Marie Couillard
Vers 1680 (V)	BOILARD	JEAN (vers 1627-1737; sépult. à 110 ans à Beaumont)	M. en 1680 à Jeanne Marandeu (Maranda)
1693, 1699 (B)	* BOURGET dit LAVALLÉE (2 concessions : 1693, 1699)	PIERRE (...-ant. à 1704) Tonnellier	M. en 1691 à Marie Jean dit Vien (Viens) (1669-1742) de Beaumont.
1670 (V-Ouest)	BOUVIER	PIERRE (1634-1708) ou (1631-1690), Tailandier	1. M. à Québec en 1667 à Catherine Baillé (1642-1677) 2. M. en 1678 à Catherine Méliot (...-sépult.1699)
1666 Avant 1681 <u>R(NF)1681</u> (V)	* CARRIER/CARRIÈRES * Obtient une concession en 1666 du seigneur de Lauzon, mais celle-ci se trouve alors en dehors de la seigneurie de Lauzon, la seigneurie de Vincennes n'étant concédée qu'en 1672	JEAN (1640-1716)	M. à Pointe-Lévy en 1670 à Barbe Hallé (1646-1756)

Avant 1681 <u>R(NF)1681</u> (B)	*CASSÉ dit LACASSE (3 concessions en 1682, 1686, 1699)	ANTOINE (bapt. 1639 ou 1641-1709; sépult. à Beaumont)	M. à Château-Richer à Françoise Pilois (Piloy/ Pitié, DePitié) (1639-1713 à Beaumont); Fille du Roy
Avant 1681 <u>R(NF)1681</u> (B)	CECILE/CECYRE (1 ^{er} et le seul de sa lignée)	JEAN (1636 ou bapt. 1640-1715; sépult. à Beaumont) Marchand	
Avant 1700 (V)	CHAREST	JACQUES (bapt. 1665-1725; sépult. à Beaumont)	M. à Pointe-Lévy en 1693 à Jeanne Dubois (....-1727)
1676 <u>R(NF)1681</u> (V)	DRAPEAU * Son fils Jean-Bte (1672-1721) va s'établir dans la seigneurie de Beaumont	ANTOINE (bapt. 1646-1717; sépult. à Beaumont) Tailleur	M. à Sainte-Famille Î.O. en 1669 à Marie-Charlotte Joly (1648-1718); Fille du Roy
Avant 1681 <u>R(NF)1681</u> (B)	DUBOIS dit Lafrance * Par contre, se serait établi à la Pointe à Boyer, limites actuelles de Saint-Charles de Bellechasse (Une erreur du recenseur?). Dès 1696, on le retrouve définitivement établi à Saint-Nicolas	FRANÇOIS (1651-1712)	M. à Anne Guillaume (1652-1716)
Avant 1681 <u>R(NF)1681</u> (B)	FORGUES dit MONROUGEAU/ MOURANGEAU	JEAN-PIERRE (1637-1703; sépult. à Beaumont). <u>Soldat du Régiment Carignan-Salières</u>	M. à Québec en 1668 à Marie Robineau (1647p.-1700), vve, Fille du Roy
Peu avant 1693 (B)	GARANT	PIERRE (1645-ant. 1700 : décès entre 1696 et 1700, car sa veuve, Catherine, se remarie en 1700 à Clément Dubois)	1. M. à Sainte-Famille Î.O. à Renée Chanfrain (1654-1684) 2. M. en 1684, Catherine Labrecque (1666-...).
Ant-1676 <u>R(NF)1681</u> (B)	*GONTIER/GONTHIER (Concession en 1707)	BERNARD (1643-1716), Cordonnier, menuisier	1. M. à Québec en 1676 à Marguerite Pasquier/Paquet (1645-1687), Fille du Roy , vve de François Biville 2. M. à Beaumont en 1698 à Marie-Françoise Forgues (1679-p. 1735)
Vers 1694 (B)	* GUÉNÉT/GUENETTE (Concession en 1699) * Son fils Thomas-Pierre (1677-1753) – M. en 1706 à Beaumont à Marie-Anne Paul (Maheu) – va lui succéder sur sa terre	PIERRE (1649-1741; sépult. à Beaumont)	1. M. à Î.O. en 1675 à Catherine Veillot dit Maranda (1647-1688) 2. M. à Saint-Laurent Î.O. en 1689 à Élizabeth Paquet-Lavallée (1666-1750)
Vers 1681 <u>R(NF)1681</u> (B)	JEAN dit VIEN (VIENS) * D'abord établis à Charlesbourg (Traité-Carré), on retrouve la famille à Beaumont en 1681	VIVIEN (1618-1708; sépult. à Beaumont)	M. en France à Isabelle Drouet ; arrivent en N-F. avec leur fils aîné
1676 <u>R(NF)1681</u> (V-Ouest)	LEDRAN * Descendance par les filles (Louise et Marie). Pas de fils; Chs Lecours, son gendre, va reprendre la terre de Toussaint	TOUSSAINT (1638-1711)	M. à Québec en 1663 à Louise Menacier (Mercier) (1638-1687).
1672 <u>R(NF)1681</u> (V-Ouest)	LIS/LISSE dit GOURDEAU * Sa terre aurait d'abord appartenu à Marin Gervais (concession 1670), l'un des 3 premiers colons ayant obtenu une terre dans Vincennes. Marié à Françoise Mauvoisin, vve Nicolas Gauthier	ZACHARIE (1647-1710; sépult. à Beaumont)	M. à N-D. de Québec à Élizabeth Marandeu/Maranda (1653-1744); elle se remarie à Pierre Molleur dit Lallemant et meurt en 1744
Après 1702 (B)	MAILLOUX/MAILLOU * Va venir vivre à Beaumont après son 2 ^{ième} mariage, sur la terre de François Marchand, décédé.	MICHEL (1641-1728)	1. M. en 1666 à Jeanne Mercier (bapt. 1646-1701) 2. M. à Beaumont en 1702 à Madeleine Grosleau (Groslot) , vve de François Marchand (B)

Vers 1676-1677 <u>R(NF)1681</u> (B)	* MOLLEUR/MOËHLER/MULLER dit LALLEMAND (Concession en 1707)	PIERRE (1631-1729; sépult. à Beaumont)	1. M. à Québec en 1671 à Jeanne Gueneville (ou <i>Quenneville</i>) (1641 ou 46-1717), Fille du Roy 2. M. en 1718 à Beaumont à Élizabeth Maranda , vve de Zacharie Lis
Avant 1681 <u>R(NF)1681</u> (B)	MONET (MONIN) (Concessions en 1699, 1707)	JEAN (bapt. 1646-1712)	M. vers 1670-1671 à Catherine Bruneau (bapt. 1655-1734), Fille du Roy
Ant.-1696 (B)	MOULINEAU dit TOURANGEAU (MOLINET)	FRANÇOIS (.....)	(Fr. Molinet) M. à Beaumont en 1695 à Jeanne Lelièvre , vve de Nicolas LeRoy
Vers 1692 (B)	NAUD dit LABRIE/LABRIE * Aurait résidé chez ses beaux-parents (Garant) après son mariage, avant d'acquérir la terre voisine de Jacques Fournier	PIERRE (.....), Soldat	1. M. en 1692 à Marie-Thérèse Garant (1672-1715) 2. M. à St-Michel en 1717 à Marie-Jeanne-Élizabeth Gaboury (1682-1731)
Ant.-1681 <u>R(NF)1681</u> (V)	NOLET (Concession en 1707) * L'un des premiers colons de la seigneurie de Vincennes, terre voisine d'Antoine Drapeau (terre toujours dans Beaumont)	(JEAN-)SÉBASTIEN (1628-1708; sépult. à Beaumont)	M. à Québec en 1667 à Jeanne Anger (1637-1735)
1670 <u>R(NF)1681</u> (V-Ouest)	* POLICAIN * 2 concessions : 1670 (Gfe Charles Rageot), 1675 (Gfe Maugue). Au nombre des 5 premiers colons de la seigneurie Vincennes. Toutes les familles de ce nom AU PAYS descendraient de Jean	JEAN (1641-1721) Maçon	1. M. à Québec en 1671 à Anne Adam (1652-1709) 2. M. en 1713 à Louise LeDRan (1664p.- 1724), vve de Michel Lecours, seigneurie de Lauzon
Dès 1692 <i>Peut-être depuis 1683</i> (B)	* ROY dit PORTELANCE (3 concessions en 1694, 1707, 1709)	JEAN (1653-p. 1709) Cordonnier/tanneur	M. à Pointe-Lévy en 1683 à Marie-Anne Forgues (1669-1712)
Vers 1700 (B)	VALIÈRE/VALLIÈRES (Concession en 1707)	RÉMI (bapt. 1678-1754)	M. à Beaumont en 1701 à Marie-Catherine (Anne) Cassé (1676-1728) (Lacasse)

Tableau réalisé par Diane St-Pierre, 27 février 2022

LIGNÉES DE DEUXIÈME GÉNÉRATION (35)

Les parents de ces lignées s'étaient établis à Québec, sur la Côte de Beaupré, à l'Île d'Orléans, dans la seigneurie de Lauzon ou encore dans quelques paroisses de la Côte-du-Sud. L'un ou plusieurs de leurs fils viendront s'établir à Beaumont.

Note importante : merci de nous signaler toute erreur ou omission

Arrivée	Nom de famille	Prénom (dates si connues)	Épouse(s) (dates si connues)
Vers 1709 (B)	ALLAIRE/DALLAIRE	(Jean-)FRANÇOIS (1674-1721; sépult. à Beaumont)	M. à Saint-François Î.O. en 1694 à Anne Labbé
<u>R(NF)1681</u> (B)	ANEST/ANAIS/ANET	JACQUES (bapt. 1646-ant. à 1694)	M. à Marie-Anne Dalonne (bapt. 1650)
? (B)	BOISSEL/BOISSELLE * Selon la <i>Carte de Gédéon de Catalogne (1706-09)</i> , 2 terres dont l'une voisine de l'emplacement de l'église, côté ouest	NOËL (bapt. 1641-1721), fils de Jacques, Boucher de Québec	M. à Québec en 1669 à Marie Morin (bapt. 1645-1725)

1672 <i>R(NF)1681</i> (B)	COUILLARD de BEAUMONT * Fils de Guillaume & Guillemette Hébert. 1^{er} Seigneur de Beaumont . Quatre générations de Couillard y habiteront.	CHARLES-THOMAS (1647-1715; sépult. à Beaumont),	1. M. en 1668 à Marie Pasquier dite de Franclieu (bapt. 1638-1685), Fille du Roy 2. M. en 1688 à Louise Couture
Vers 1696-1698 (B)	COUTURE dit LAFRESNAYE/ LAFRENAIE (Concession en 1694)	CHARLES (1660-1709), fils de Guillaume (premier colon de Lauzon/Lévis) et Anne Aymard	M. à Pointe-Lévy en 1690 à Marie-Anne Huard (1671-1758)
Vers 1696-1698 (B)	*COUTURE dit BELLERIVE (Concession en 1694)	EUSTACHE (bapt. 1667-1745), fils de fils de Guillaume & Anne Aymard	1. M. en 1695 à Marie-Marguerite Bégin (1672-1700) de Lauzon 2. M. en 1701 à Marie-Françoise Huard , sa belle-sœur
Entre 1711-1716 (B)	DAMOURS/D'AMOUR S de LOUVIÈRES * Aurait habité à Beaumont entre 1711 et 1716	Jean , fils Sieur des Plaines Charles et M-Anne Genaple	1. M. à Québec en 1697 à Marie-Jeanne Le Borgne (bapt. 1680-1711; sépult.à Québec) 2. M. à Beaumont en 1719 à Marie-Anne Morel de la Durantaye
1697 (B)	DUBOIS Les trois frères Dubois,	FRANÇOIS (bapt. 1668-p. 1712) (Concession en 1694, mais entre 1703-1708, la famille part à Lauzon)	M. à Québec en 1695 à Marie-Louise LeGuay dit Brière (1674-p. 1712)
Entre 1703-1708 (B)	fils de Jacques (I) (1640-1675) & Catherine Veillot dit Marena/Maranda (1647-1688). M. à Québec en 1667; établis à Saint-Laurent Î.O.	CLÉMENT (bapt. 1671-1720) (Reprend la terre de son frère François)	1. M. en 1695 à Catherine Guay (Guet) 2. M. à Saint-Laurent Î.O. en 1700 à Catherine Labrecque (1666-...) 3. M. à Beaumont 1706 à Anne Jouin , vve de Pierre Rondeau
1696 (B)		PIERRE (bapt. 1675-1728) (Entre 1711-1720, la famille part à Saint-Nicolas)	M. en 1699 à Beaumont à Marie-Anne Maillou (1676-1735)
Dès 1700 (B)	FILTEAU/FECTEAU/ FEUILLETEAU Trois des cinq frères, fils de Pierre Filteau (....-1699) (I) de St-Jean Î.O., s'établissent à Beaumont	GABRIEL (Feuilleteau) (1678-1724) (Va retourner à Î.O. reprendre le bien paternel)	M. à Marie-Marguerite LeRoy , fille de Guillaume (II) LeRoy (1667-1743)
1712 (B)		PIERRE (Filteau) (1685-1758) Avant 1712, vivait à Saint-Vallier	M. peu avant 1710 à Marie Roy
1729 (B)		JEAN-BAPTISTE (Filteau) (1689-1734) En 1729, son beau-père, Guillaume LeRoy, donne à son gendre la moitié de sa terre	M. en 1721 à Beaumont à Marie-Françoise LeRoy , une autre fille de Guillaume (II) LeRoy (1667-1743)
Début 18 ^e (B)	*FOURNIER	JACQUES (1681-1767; sépult à Beaumont)	M. à Beaumont en 1708 à Marie-Françoise Blanchon
1686 (V)	GIRARD (de Vincennes)	JACQUES (1672-1738; sépult à Beaumont)	M. à Lauzon en 1687 (ou 1692) à Mathurine Poiré (1672-1746; sépult. à Beaumont)
1693 (V)	*GUAY * Était marguillier à Beaumont au moment de la construction de la 1 ^{ière} église (en bois)	JACQUES (bapt.1665-1749)	M. à Pointe-Lévy en 1693 à Marie-Louise Chauveau (1671-1749)
Ant.-1715 (B)	LABBÉ	PIERRE (1672-1720; sépult. à Beaumont)	M. à Saint-François Î.O. en 1715 à Reine Garinet (Guérinot) (1687-1741),

Ant-1699 (B)	*LABRECQUE (Concessions 1699, 1707)	MATHURIN (bapt. 1664-1736; sépult. à Beaumont)	M. à Pointe-Lévy en 1693 à Marthe Lemieux (1675-1721)
? (V)	LARRIVÉE/LARIVÉ/ RIVET * Présent dans Vincennes, <i>Carte de Gédéon Catalogne (1706-09)</i> , terre toujours dans Beaumont	JEAN-BAPTISTE (1677-1729)	M. à Pointe-Lévy en 1700 à Catherine Poiré (1676-1753)
(V-Ouest)	LECOURS * Possède la terre qui lui vient de son grand-père, Toussaint LeDran. En 1723, il possède aussi une autre terre dans seigneurie de Beaumont	CHARLES (1686-p. 1734)	M. à Lauzon en 1708 à Marie-Anne Poliquin (1687-p.1734), fille de Jean et Anne Adam de Beaumont
Vers 1700 (V-Ouest)	LEMIEUX	LOUIS (1672-ant. 1712), fils de Gabriel (1615-1700) et Marthe Beuregard de Lauzon	M. à Pointe-Lévy en 1700 à Marie-Anne Carrier (1694-....), vve de Pierre Turgeon (1668-1699)
1718 (B)	LEMOINE dit JASMIN	JEAN-FRANÇOIS (1698-1770)	1. M. à Beaumont en 1718 à Anne-Jeanne Mailloux (1674-1736) 2. M. à Saint-Michel en 1736 à Madeleine Chamberland
Vers 1688 (B)	LeROY/Roy * Aîné des enfants de Nicolas et Jeanne Lelièvre	LOUIS (1658-p. 1713).	M. en 1682 à Marie-Louise LeDran (1666-1713), fille de Toussaint
1688 (B)	LeROY/Roy * 4 ^e fils de Nicolas et Jeanne Lelièvre, la terre de Guillaume est donnée à ses 2 gendres : Jean-Bapte Feuillteau (M. Marie-Françoise) et Étienne Paquet-dit-Lavallée (M. Marie-Anne)	GUILLAUME (1667-1743; décède à Québec),	M. vers 1689 à Angélique Bazin (1674-1738)
? (B)	LEVASSEUR dit LAVIGNE * L. Levasseur à Beaumont (<i>Carte de Gédéon Catalogne 1706-1709</i>)	L. (?) pour Louis (1650-1726) ou L.(?) pour Laurent (1648-p. 1723), sont frère	<u>Louis</u> était célibataire et serait décédé à Québec ; <u>Laurent</u> M. en 1670 à Marie Marchand (1651-p. 94), mais ce couples'établît à Saint-David de L'Auberivière
Entre 1689 et 1694 (B)	MARCHAND/MACHON	FRANÇOIS (1645-1701; sépult. à Beaumont)	M. à Québec en 1669 à Madeleine Groslot ou Grosleau ; elle avait alors 16 ans. Veuve, elle se remarie en 1702 à Michel Maillou
Ant-1709 (B)	*NADEAU/NADO dit LAVIGNE	JEAN-BAPTISTE (1669-1735; sépult. à Beaumont), l'aîné des fils (Concession en 1709)	M. en 1689 (ou peu avant) à Anne Cassé (1674-1754 à Saint-Nicolas), fille d'Antoine Cassé dit Lacasse
Ant-1696 (B)	<u>Trois frères</u> , fils de Joseph-Ozany Nadeau dit Lavigne (1637-1677) et Marguerite Abraham, de Saint-Laurent Î.O., s'établissent à Beaumont	DENIS (1673-1759)	1.M. à Beaumont en 1696 à Marie-Charlotte Lacasse (1678-p. 1717), fille d'Antoine Cassé dit Lacasse. 2. M. à Beaumont en 1724 à Élizabeth LeRoy (1711-1771)
Entre 1706- 1723 (B)		(CHARLES-)ANTOINE (1707-p. 1753)	M. à Beaumont en 1726 à Marguerite Turgeon (1711-1763),
Vers 1692 (B)	*PAQUET dit LAVALLÉE	CHARLES (1673-1743)	M. à Sainte-Famille Î.O. en 1695 à Jeanne Coulombe (1677-p. 1719)

Prob. vers 1706 (V-Ouest)	SAMSON * Le couple Samson (fils de Gabriel et Françoise Durand) et Lecours occupe la terre ayant été concédée en 1676 (gfe Mauge) à Toussaint Le Dran	JEAN(-BAPTISTE) (1677-1746)	M. (probablement à Pointe-Lévy) en 1706 à Marie-Charlotte(-Élizabeth) Lecours (1692-1726)
Vers 1695 (V)	TRÉPANIÉR/de TRÉPAGNY * 1 ^{er} concessionnaire de la terre voisine, à l'Est, du Domaine de Vincennes; concession en 1695	F. pour CHARLES-FRANÇOIS	?
Ant.-1681 <u>R(NF)1681</u> (B)	*TURGEON Trois frères , fils de Charles & Périnne Lefebvre de Beauport, 3 de leurs 4 fils s'établissent à Beaumont	JACQUES , l'aîné (1656-1728) (2 concessions en 1708) * Pas de descendance	M. à Beaumont en 1704 à Marie Jean (1669-1742), vve de Pierre Bourget
? (V-Ouest)		PIERRE (1668-1699, sépult.), le plus jeune des trois frères	M. à Pointe-Lévy en 1695 à Marie-Anne Carrier (1664-1705). Vve, elle se remarie en 1700 à Louis Lemieux (1672-ant. 1712)
1693-1694 (B)		ZACHARIE (CARI) (bapt. 1664-1743, sépult. à Beaumont) (Concession en 1694)	M. en 1691 à Isabelle-Élizabeth LeRoy

Tableau réalisé par Diane St-Pierre, 27 février 2022

R(NF)1681 *RECENSEMENT DE LA NOUVELLE-FRANCE- 1681*. Beaumont : 53 personnes établies dans la seigneurie de Beaumont, 13 maisons et 191 arpents en valeur et 5 familles établies dans Monte-à-Peine (seigneurie de Vincennes).

* **Nom** Des noms de famille toujours ou longtemps présents, sur plusieurs générations, à Beaumont.
(B) Seigneurie de Beaumont.
(V) Seigneurie de Vincennes, dans sa partie Est (toujours dans la Municipalité de Beaumont)
(V-Ouest) Seigneurie de Vincennes, dans sa partie Ouest : d'abord entièrement située dans Beaumont, la moitié Ouest de la seigneurie de Vincennes se retrouve à partir de 1721 dans le territoire de Lauzon (de nos jours, la Ville de Lévis).

Sources consultées : *RECENSEMENT DE 1681*. Voir la liste dressée par Jean-Guy Sénécal : <https://www.geneanet.org/archives/>; *Carte de Gédéon de Catalogne*, dressée 1706-1709, datée de 1709 : <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2244521>; **Léon Roy**, *Les premiers colons de la Rive-Sud du Saint-Laurent. De Berthier (en-bas) à Saint-Nicolas, 1636-1738*. Lévis, Société historique de Lévis, 1984; **Rosaire Saint-Pierre**, *Mariages et Nécrologie de Beaumont, 1692-1974*. Québec, Société de généalogie de Québec, 1975; **Cyprien Tanguay** (avec beaucoup de prudence), *Dictionnaire généalogique des Familles canadiennes, depuis la fondation de la colonie jusqu'à nos jours*. Montréal, Eusèbe Sénécal & Fils, 1871-1890, 7 vol. **Mario Scott**, 2001. « La seigneurie de Beaumont ». <http://oratio.chez.com/Beaumont.htm>. Également, consultation de différents documents d'archives de la Nouvelle-France conservés à la BANQ, comme cette liste des censitaires de Beaumont de 1707. BANQ, Fonds Conseil souverain, Fonds Intendants, Fonds Cour supérieure, via le portail d'accès ArchivesCanada.ca : <https://archivescanada.accesstomemory.ca/>.



Voyage « Retour aux Sources 2022 » Association des familles Richard Circuit en France du 14 mai au 25 mai 2022

Bonjour membres et amis de l'Association des familles Richard,

Cette lettre est pour vous inviter à participer à un voyage en France qui aura lieu au printemps 2022. Ce sera une occasion unique pour vous de découvrir les endroits d'origine des ancêtres Richard et d'autres familles ayant peuplé le Canada et les États-Unis, ainsi que de visiter les plus beaux sites de la France.

De plus, nous profitons de cette occasion pour inaugurer deux plaques en hommage à nos ancêtres. Les places sont limitées à 25 ou 26 personnes et le transport se fera en autocar de luxe tout au long du trajet. Il reste quelques places disponibles et sont ouvertes à tous.

Les départs et arrivées en avion pourront se faire, à votre choix, de Québec ou de Montréal. Nous arriverons à Paris et repartirons de Bordeaux. Nous serons accompagnés tout le long du voyage par Madame Prestavoine, gérante de l'agence française *Racines Voyages*. Nous avons concocté ensemble un parcours de rêve.

Pour un groupe de 25 personnes, le coût du séjour est de \$2,900 pour le séjour terrestre plus les vols d'avion (\$720). Ce qui donne un coût total de \$3,620 par personne en occupation double, on doit rajouter \$412 pour une occupation simple. C'est un coût vraiment très avantageux pour la qualité du voyage offert avec tous les petits-déjeuners et 10 repas inclus. Prenez connaissance du parcours détaillé dans les pages qui suivent.

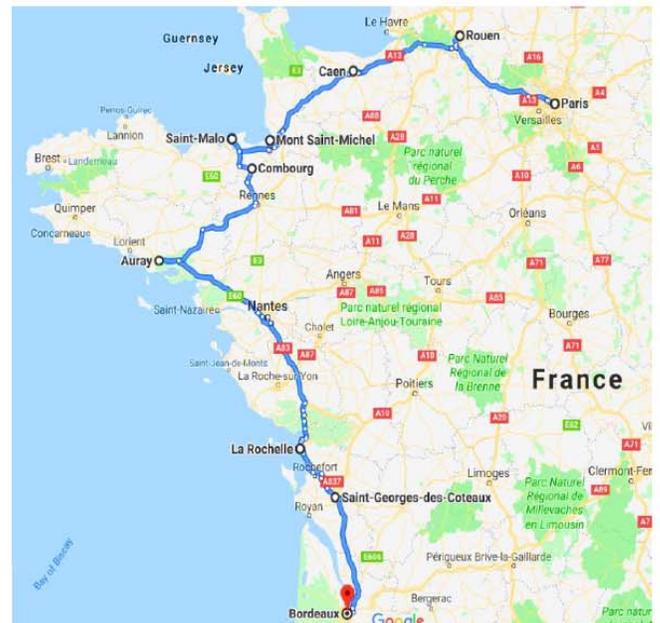
Le vol sera effectué par d'Air Transat au départ de Québec ou Montréal.

Il est temps de réserver votre place. Pour ce faire, un dépôt de 30% du montant du séjour terrestre (\$970) est requis pour enregistrer votre réservation. Le solde sera payable 45 jours avant le départ.

Pour information et inscription, veuillez communiquer avec Mme Cécile Richard au (418) 871-9663 ou par courriel : crichard@oricom.ca

Profitez de cette opportunité unique qui ne se reproduira pas.

André Richard pour l'Association des familles Richard.





Formulaire d'inscription *Voyage Retour aux Sources 2022*

Prénom et Nom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Tél. (rés.) : _____ Cel. : _____

Courriel: _____

Date de naissance : _____

Occupation simple : ____ Occupation double* : ____

Le coût du transport aérien est en sus, payable auprès d'Air Transat.

Montant du dépôt : \$ 970 par personne pour confirmer votre réservation.

Faire le chèque au nom de l'Association des familles Richard inc.

Premiers arrivés, premiers servis.

Signature : _____

Indiquer vos contraintes alimentaires : _____

Prière de compléter un formulaire par personne inscrite

**Nom du compagnon/compagne de voyage : _____*

Les détails de votre assurance voyage vous seront demandés lors du paiement final

Pour information, veuillez communiquer avec Mme Cécile Richard au (418) 871-9663 ou par courriel : crichard@oricom.ca

Pour transmettre votre inscription et envoyer votre dépôt :

Mme Cécile Richard
Association des Familles Richard
1530, avenue du Nordet
Québec (Qc)
G2G 2A4



Circuit touristique de 12 jours/ 10 nuits en France, visite des sites de mémoire des ancêtres Richard et réceptions avec pose de plaques commémoratives en hommage à nos ancêtres.

Jour 1 (14 mai) : Départ de Montréal ou Québec, au choix avec Air Transat – Paris.

Jour 2 (15 mai) : Arrivée et prise en charge à l'aéroport de Roissy CDG. Accueil par Racines Voyages –Déjeuner libre ou dans l'avion.

Transfert sur le **Château de Versailles** (1h15 – 1h30) : « *Ce n'est pas un palais, c'est une ville entière. Superbe en sa grandeur, superbe en sa matière.* » –Il compte parmi les plus célèbres et prestigieux monuments, classé au patrimoine mondial de l'humanité. Jusqu'à la Révolution française, les rois s'y sont succédé, embellissant le Château chacun à leur tour. Le Château compte aujourd'hui 2 300 pièces, réparties sur 63 154 m².
Visite du château et de ses collections avec audioguide (Durée : 1h30) - Temps libre au domaine de Trianon et dans les jardins. Dîner.



Transfert retour à Paris (distance 15km/45min).

Installation à l'hôtel pour 2 nuits

Souper libre. Hôtel Paris ou environs

Jour 3 (16 mai) : **Paris** – Déjeuner -- Visite panoramique guidée dans la capitale avec arrêts pour admirer les plus beaux sites (Arc de Triomphe, basilique du Sacré cœur de Montmartre, Notre-Dame, la Tour Eiffel, le Louvre, l'Opéra Garnier...) (1h30). Visite des **Archives Nationales de Paris** et échanges avec des spécialistes français, archivistes, généalogistes (1h30), en compagnie d'un partenaire de Racines Voyages agréée.
Dîner - Temps libre (avec option assistant de shopping).

En fin de journée :

Transfert à l'embarcadere des

bateaux de **croisière sur la Seine.**

Le plus beau spectacle, la nuit : les ponts éclairés, le Louvre illuminé, la Tour Eiffel qui scintille. (2h15) sur fond de musique douce, avec un souper en trois temps. Puis transfert à l'hôtel.



Jour 4 (17 mai) : Déjeuner -- Départ pour la Normandie (135 km- 2h00). Arrivée à **Rouen** (Marin Richard). Visite guidée de la cité médiévale, capitale de la Haute-Normandie d'où partirent avec Samuel de Champlain de nombreux pionniers. Puis continuation et Dîner sur la **Côte Fleurie** (avec arrêts dans les fameuses stations balnéaires françaises **de Deauville et Trouville**) jusqu'à **Caen**. Tour panoramique commenté de la ville avec arrêts (Château, Le Mémorial, Abbayes aux Hommes et aux Dames, Port de Plaisance). Temps libre dans la cité de Guillaume le Conquérant. Installation à l'hôtel – Souper libre





Jour 5 (18 mai) : Déjeuner – **Les plages du débarquement**

En 1944, le 6 juin et pendant le long été qui suivit, des hommes du monde entier sont venus se battre en Normandie pour abattre le nazisme et rétablir la Liberté. La Normandie garde à jamais les traces de cette histoire.



Visite accompagnée tout le long du parcours avec guide privé spécialisé dans le bus. **Courseulles sur mer** (visite guidée du Centre canadien Juno-Beach – Promenade libre dans le Parc Juno et sur la plage) - 2h. Visite du cimetière canadien de **Bernières sur mer**. Continuation vers le site de Omaha Beach et visite du cimetière américain de **Colleville s/mer**, du port artificiel d'**Arromanches** et de son musée à 360°. Ces hauts lieux représentent des moments d'émotion intenses. Dîner chez un producteur local.

Transfert vers l'hôtel près du Mont Saint-Michel (130km – 1h45). Installation à l'hôtel- Souper libre

Jour 6 (19 mai) : Déjeuner -- **Le Mont Saint-Michel**. "Merveille de l'Occident". Le rocher et la Baie sont inscrits au Patrimoine mondial de l'Unesco depuis 1979. Accès en navette (tram ou à cheval !) car le parking est à 3km du Mont. Visite guidée de l'Abbaye (2h). Dîner et temps libre dans le village.

Transfert à **Saint-Malo** (55 km – 1h15)

Arrivée en Bretagne ! Visite guidée de Saint-Malo, la cité des corsaires et de Jacques Cartier (Durée : 1h). Les remparts, les portes de la ville intra-muros, le tombeau de Chateaubriand...

Transfert à l'hôtel à Saint-Malo. Souper libre.



Jour 7 (20 mai) : Déjeuner -- **Combourg – Auray – La Rochelle**

Transfert à Combourg, lieu d'origine de Michel Richard de St-Vallier (40km/1h). Petite Cité de Caractère, Combourg dispose d'un patrimoine remarquable. Visite commentée du château de Combourg (Durée : 1h). Il évoque une histoire de la Bretagne du Moyen Âge à nos jours.

Le grand écrivain et homme politique François-René de Chateaubriand y passa son enfance et l'immortalisa dans ses Mémoires d'outre-tombe. Le château aux multiples vies est aujourd'hui encore habité par ses descendants.

Transfert à **Auray** (200km/2h) dans le Golfe du Morbihan, dont François Richard d'Acadie est originaire.

Dîner dans une crêperie, spécialité de la région Bretagne.

Découverte libre d'Auray, le port de Saint-Goustant, poussez les portes des galeries à la rencontre des artistes et artisans.

Poursuite vers **Sainte-Anne d'Auray** (distance 10km/15min), haut lieu de pèlerinage en Bretagne. Visite libre de la basilique Sainte-Anne d'Auray.

Transfert à la Rochelle (distance 270km/3h45).

Installation à l'hôtel. Souper libre. Nuit à La Rochelle.

Jour 8 (21 mai) : **La Rochelle** – Déjeuner-- Dès le 17^{ème} siècle, la ville a été le premier Port canadien du Royaume.

Inauguration d'une plaque en hommage aux Ancêtres Richard (Michel, Pierre, Guillaume, Jacques) à la chapelle de l'église St-Sauveur, cocktail sur place. Dîner

Promenade guidée dans la ville organisée avec l'association des pays Rochelais. -Durée : 1h30 Temps libre.

Installation à l'hôtel. Souper libre.

Nuit à La Rochelle





Jour 9 (22 mai) : Déjeuner -- **La Rochelle – Hiers Brouage- Saint-Georges des Coteaux – Saintes.**

Visite guidée de la cité de Brouage (1h de la Rochelle), lieu de naissance de Samuel de Champlain, fondateur de Québec et de Pierre Richard. Ce village fortifié est classé Grand Site National depuis 1989 et a obtenu le label "Plus beaux villages de France" en 2017. (1h30) – Dîner.

Transfert vers **Écoyeux** (distance 60 km/60min) appartenant aujourd'hui à la communauté de communes de Saintes. Lieu d'origine de Pierre Richard de l'Ange-Gardien. Visite accompagnée par un responsable de la commune (l'église, l'ancien château aujourd'hui la mairie, la laiterie, le manoir).

Transfert vers **Saint Georges des Coteaux** (distance 40km/1h).

Découverte libre de Saint Georges des Coteaux : le Château de Romefort, l'église Romane

Inauguration d'une plaque en hommage à Pierre Richard de Cap-St-Ignace dans le parc adjacent à l'église, cocktail.

Transfert vers **Saintes** en Charente-Maritime (distance 10km/20min).

Installation à l'hôtel.

Souper libre. Nuit à Saintes ou aux alentours.

Jour 10 (23 mai): Déjeuner -- **Saintes – Ecoyeux – Saint-Léger - Bordeaux**

Visite guidée de **Saintes** : son prestigieux passé antique, ses églises romanes et sa cathédrale gothique, le charme de son centre-ville. (Durée : 2h).

Option : Rencontre avec le Cercle généalogique de Saintonge.

Dîner.

Transfert vers **Saint-Léger** (605 habitants), lieu d'origine de Guillaume Richard dit Lafleur (distance 30km/30min). Visite d'une distillerie de Cognac.

Transfert à Bordeaux en région Aquitaine (distance 110km/1h30).

Souper libre. Installation à hôtel.



Jour 11 (24 mai) –Déjeuner -- Bordeaux

Flânerie guidée dans le vieux Bordeaux. La ville est inscrite depuis 2007 sur la Liste du Patrimoine Mondial de l'UNESCO ! C'est la reconnaissance de la valeur et de l'unité patrimoniale d'une ville exemplaire par l'unité de son expression urbanistique et architecturale (Durée : 2h). Arrêt à la Cité du Vin.

Transfert sur la route des vins de Bordeaux dans la région de Saint-Emilion (distance 45km/50min).

Dîner. Visite de caves et dégustation dans un domaine viticole. Transfert à l'hôtel. Souper libre.

Nuit à Bordeaux.

Jour 12 (25 mai) Déjeuner -- **Bordeaux -- Canada**

Transfert à l'aéroport de Bordeaux.

Vol de retour vers Québec ou Montréal.

Fin du voyage.

Est-compris dans le séjour terrestre :

- ✓ 10 nuits en hébergement 3* (Chambre Double). **Chambre Seule : supplément de 412 CAD** ; -tous les déjeuners, 9 dîners, dégustations et un souper (souper-croisière),
- ✓ Le transport en autocar tout confort avec chauffeurs (dont un pour les transferts à Paris). Confort : Sellerie de qualité, climatiseur, toilette, vidéo, micro-TV, réfrigérateur et autres options. Répond aux dernières normes environnementales et sanitaires.
- ✓ Tous les transferts hôtels/aéroports
- ✓ Les droits d'entrée et visites avec les guides locaux mentionnés au programme
- N'est pas inclus dans le prix : les repas non mentionnés, certaines boissons au repas, les assurances-voyages et les dépenses personnelles, options en supplément.



Prix et modalités :

2 900 CAD / personne, taxe incluse si nous sommes 25 personnes ; **transport aérien non compris.**

Transport aérien avec Air Transat, au départ de Québec ou de Montréal, prix de groupe de \$720 en classe économie.

Modalités : Un dépôt de garantie de 30% (\$ 970) est requis pour confirmer votre réservation du séjour terrestre, payable au nom de l'**Association des familles Richard** –

Le solde sera payable 45 jours avant le départ, soit le 1^e avril 2022.

Les billets d'avion seront payables auprès de l'agence Voyages Québec au plus tard 60 jours avant le départ. Des indications vous seront données lors de votre réservation.

Pour information et inscription, veuillez communiquer avec

Mme Cécile Richard au (418) 871-9663 ou par courriel : crichard@oricom.ca

Notre agence en France RACINES VOYAGES : un interlocuteur en France, connaissant bien le territoire et ses partenaires. Une structure d'entreprise permettant d'offrir des prix très compétitifs. Une sélection rigoureuse des prestataires (hôtels, châteaux, guides touristiques, lieux de visite). Des expériences et rencontres inédites. Une adaptation en fonction d'opportunités de dernière minute sur place. Des étapes adaptables à votre rythme.

Pour ce programme **Marie-Claire PRESTAVOINE, gérante de Racines Voyages** accompagnera l'association durant tout le circuit et fera le lien avec l'ensemble des prestataires sur place (guides touristiques, historien, conférencier, chef cuisinier, artisans).

Marie-Claire PRESTAVOINE, diplômée de l'ESG (Ecole Supérieure de Gestion de Paris) possède une double expérience en tourisme et développement économique. Responsable de structures touristiques en Bretagne et sur toute la Normandie, elle a également dirigé l'agence de développement économique du département du Calvados. Elle est par ailleurs passionnée de généalogie depuis sa jeunesse et a ainsi décidé de créer sa propre agence de voyages dédiée au tourisme « retour aux sources ». Ses liens avec le Québec (membre de l'association Calvados-Québec et de la société de généalogie canadienne française-SGCF) l'ont poussé à développer des relations étroites avec le marché québécois.



Contact : mc.prestavoine@racinesvoyages.com



Immatriculation n° IM014190006



CÉLÉBRONS LES 15 ANS DE L'ASSOCIATION DES FAMILLES CHABOT !



Marquez vos agendas!

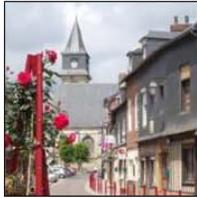
INVITATION À NE PAS MANQUER!

Nous célébrerons le **15e anniversaire de l'Association** le dimanche **11 septembre 2022** dans à la salle Léandre Boutin, située au 100 Place de l'Église, Cap-Saint-Ignace, QC G0R 1H0.

Surprises, cadeaux, brunch et assemblée générale. Plus de précisions à venir prochainement. Restez à l'affût et réservez tôt!

Nous sommes impatients de vous retrouver,

Le conseil d'administration



VOYAGE DES BARRETTE ET AMIS EN FRANCE ET À BRUXELLES

PARIS - CHANTILLY - BEUZEVILLE - HONFLEUR - PICARDIE - AMIENS - ARRAS - LILLE - BRUXELLES

2 AU 11 AOÛT 2022

- | | | | |
|-------|----|---|---|
| Mardi | 2 | Vol Montréal-Paris avec Air Canada | |
| Merc. | 3 | Arrivée à Paris à 6h40 (aéroport CDG)
Tour commenté de la Ville-Lumière en avant-midi
Visite du Musée Rodin ou du Musée national Picasso-Paris |  |
| Jeu. | 4 | Vincent Van Gogh: sa résidence, sa dernière toile, sa tombe à Auvers-sur-Oise
Visite du célèbre Château de Chantilly + animation équestre. |  |
| Ven. | 5 | En Normandie, Château Monte Cristo d'Alexandre Dumas; Musée Pierre Corneille (auteur du Cid); Musée Victor Hugo.
Accueil à Beuzeville, lieu d'origine des pionniers Jean et Guillaume Barrette (hébergement en famille pour 2 nuits) |  |
| Sam. | 6 | Beuzeville: Festivités du 25 ^e anniversaire - plaque Barrette
Cérémonie jumelage Ville de Beaupré et Ville de Beuzeville (à confirmer) | |
| Dim | 7 | Magnifique Honfleur. Champlain en 1608. Vieux-Bassin, lieu d'origine des impressionnistes.
Amiens. Musée de Picardie. Spectacle cathédrale en couleurs, comme au Moyen-Âge (UNESCO) | |
| Lun. | 8 | Arras, capitale de l'Artois. Hôtel de ville et Beffroi de 1501
Visite de la carrière Wellington pour la bataille de 1917. Sépulture de Lévis Vimy: célèbre mémorial de la grande victoire de l'armée canadienne en 1917 |  |
| Mar. | 9 | Lille, capitale du Nord d'un million d'habitants. Tour guidé de la cité. Architecture flamboyante du Vieux-Lille. Visite de la maison natale du général de Gaulle.
Bruxelles. Tour guidé: capitale de la Belgique, capitale de l'Union européenne, siège social de l'OTAN, impressionnante Grand Place, le Manneken Pis, etc.) |  |
| Mer. | 10 | Bruxelles: Visite exceptionnelle du palais habité par le roi des Belges. Musée des instruments de musique. Musée de la bière. Temps libre | |
| Jeu. | 11 | Vol Bruxelles-Montréal | |



Guérisseur et sorciers

Suite du numéro de décembre 2021 intitulée *L'école et l'Église*, numéro 46 de *Nos Racines* paru en 1979.

Malgré l'omniprésence de l'Église et malgré le nombre accru de médecins, les charlatans, qu'ils soient guérisseurs ou sorciers, continuent d'œuvrer ici et là au pays. Leur clientèle est crédule car on aime croire à l'existence de dons surnaturels. Le mystérieux peut faire la fortune de celui qui est capable de bien orchestrer sa publicité, dès qu'une guérison ou un ... miracle a été obtenu grâce à son intervention.

Cela n'est pas sans danger. L'Église s'évertue à détruire la crédibilité des guérisseurs et à anéantir leur clientèle en la menaçant de sanctions dont la pire est dans contredit l'excommunication qui place les délinquants au ban de la société. Le 9 juin 1793, monseigneur Jean-François Hubert, évêque de Québec, adresse un mandement aux habitants de « Saint-Jean-Port-Joli et des paroisses circonvoisines pour arrêter la superstition ».

Les raisons qui inspirent la publication de ce mandement sont sérieuses :

« Nous venons d'être sérieusement informé (...) de la nouvelle et scandaleuse supercherie dont on use dans vos quartiers, pour surprendre votre simplicité et vous arracher votre argent. On nous annonce qu'une femme de la paroisse de Saint-Jean a été assez malheureuse pour feindre que nous avons communiqué à son enfant une vertu que nous n'avons pas, que Dieu n'a jamais communiquée qu'à un petit nombre d'âmes sublimes et fidèles, qu'on ne peut présumer d'avoir sans se rendre coupable de plus grande témérité, vertu qui n'a été donnée, de temps en temps, à quelques élus de Dieu que pour favoriser à rendre la Religion plus respectable, mais jamais pour favoriser la superstition. Vous voyez déjà que nous voulons parler de la vertu d'opérer des miracles. On vous fait accroire que nous l'avons communiquée, cette vertu, à un enfant dont cette femme était enceinte, en sorte qu'il soit réellement capable par son seul attouchement de guérir les plaies et des maladies, et que son don doive lui appartenir jusqu'à l'âge de sept ans. »

Le mandement ne donne pas le nom de cet enfant que l'évêque ne cherche d'ailleurs pas à punir, s'en prenant plutôt à la mère et aux personnes crédules qui contribuent à accréditer le mythe des guérisons dites miraculeuses.

L'évêque, offusqué par le mensonge qui lui attribue la « paternité » du don écrit : « Rien de plus faux, (...) rien de plus mal appuyé que cette fable, dont nous nions hautement et généralement toutes les parties. Nous, faire des miracles! nous, donner à un enfant, à un enfant encore enfermé dans le sein de sa mère, ce pouvoir surnaturel! (...). »

Niant tout cela et regrettant que les habitants de Saint-Jean et des paroisses voisines aient cru cette « fable », l'évêque ordonne premièrement, l'excommunication de cette femme si elle continue à tromper le peuple et il l'oblige à rendre « tout l'argent qu'elle a exigé pour les prétendus miracles de son enfant ».

En outre, l'évêque interdit à quiconque de visiter cette femme « à l'effet de se procurer des secours surnaturels de la part de cet enfant ou de sa mère ». Exerçant sa mansuétude, monseigneur Jean-François Hubert laisse « à Messieurs vos Curés le pouvoir d'absoudre ceux qui ont été ou y ont envoyé jusqu'à présent. Mais dans toutes les paroisses ou y on envoyé jusqu'à présent. Mais dans toutes les paroisses où notre présente ordonnance sera publiée, nous voulons que, du moment de sa publication, quiconque oserait encore aller trouver cette femme ou y envoyer quelqu'un de ses parents et amis, soit pour exiger quelqu'un des prétendus miracles, soit même par curiosité pour en être témoin, nous voulons qu'il soit traité comme étant tombé dans un cas réservé, et qu'il ne puisse obtenir l'absolution de sa superstition ou de sa désobéissance que de nous, ou de nos grands vicaires, ou de l'archiprêtre le plus voisin ».

Le 12 avril 1799, c'est au tour de monseigneur Joseph-Octave Plessis d'intervenir contre les pratiques superstitieuses. Cette fois, c'est aux habitants de la Pointe-Lévis que la lettre pastorale s'adresse. L'évêque reproche aux paroissiens d'avoir cru que l'on pouvait guérir un malade en lui infligeant des traitements que la raison réprouve et méprise et que l'Église condamne. Passant outre aux avis de leur évêque et de ceux de leur curé, « les parents de la malade ont fait venir de loin une femme soi-disant magicienne, par l'ordre de laquelle la malade a été jetée dans une cuve par quatre hommes et là tenue quatre heures durant, dans la situation la plus violente et la plus cruelle d'où elle est sortie martyrisée et furieuse sans les invocations de la prétendue sorcière, ni l'eau bénite, jetée par elle en quantité sur la malade, aient pu lui donner aucun soulagement ».

L'évêque est clair : ceux qui ont participé à la séance de guérison sont en état de péché, ils ne seront absous que par lui ou par l'un des grands vicaires, après avoir accompli une pénitence particulière.

Prochain numéro : *Un grand ménage*

**Bienvenue en Abitibi
pour ce 29e rassemblement
des familles Perron d'Amérique
19,20 et 21 août 2022**

Hôtel Amosphère
1031, route 111 Est
Amos
1-819-732-7777
1-800-567-7777

En 1995, Val-d'Or accueillait l'AFPA. Cette année, Amos vous accueille à son tour. Venez découvrir le berceau de l'Abitibi. Située à la jonction de la rivière Harricana et du chemin de fer Transcontinental, Amos s'est développée rapidement et fut désignée ville en 1925, devenant ainsi la première ville de l'Abitibi.

En avant-midi, tour de ville et visite de la Cathédrale Ste –Thérèse - d'Avila érigée en 1922 et 1923, d'influence néo byzantine. Par la suite visite de la maison d'Hector Authier, avocat, journaliste et financier venu s'établir en 1912 à titre d'agent des terres et de la Couronne et des Mines. Élu premier maire, il s'avère l'un des promoteurs miniers de l'Abitibi.

En après-midi, libre à vous de visiter le Refuge Pageau qui accueille les animaux sauvages dans le besoin dans une optique de réhabilitation en vue de les remettre en liberté. Lorsque la libération est impossible, il offre un abri à long terme à ces animaux auxquels il doit la poursuite de sa mission.

Si vous ne désirez pas visiter le refuge, nous vous invitons à venir écouter la conférence de M. Serge Perreault sur <<La phénoménale histoire géologique et minière du Québec>> .

PROGRAMME

Vendredi le 19 août

14h00-18h30 Accueil et inscription dans le hall d'entrée de la salle Arizona.
Stand de généalogie et articles promotionnels AFPA dans la salle Arizona

16h30 Messe à la Cathédrale d'Amos (libre).

Samedi le 20 août

008h30 Rassemblement à l'entrée de l'hôtel
Départ à pied en direction du kiosque touristique (5 min.) 892 route 111 Est

08h45 Départ pour le tour de ville avec guide ; visite de la Cathédrale St-Avila d'Amos et la Maison Hector Authier.

12h00 Retour à l'hôtel - dîner libre.

Après-midi : libre

Refuge Pageau : réservation individuelle à l'avance obligatoire
(site web : www.refugepageau.ca)

ou

14h00 Conférence à la salle Arizona
(durée d'environ une heure trente)

18h00 Cocktail et Souper (salle Arizona).
- Généalogie Perron ; début de l'ABITIBI.
- Remise de prix.
- Soirée dansante (à confirmer)

Dimanche le 21 août

09h00 Assemblée générale annuelle
dans la salle Arizona

11h00 Mot de la fin

11h00 Messe à la Cathédrale d'Amos (libre).

Tous les sites sont accessibles pour fauteuil roulant.

Rassemblement Perron

INSCRIPTION

(après le 15 juillet, ajouter \$10/pers.)

TOUR DE VILLE, CATHEDRALE D'AMOS et MAISON HECTOR AUTHIER

\$ 20 / pers. (tarif de groupe =25)

_____ x 20\$ = _____

COCKTAIL ET BANQUET \$ 75 / pers.

_____ x 75\$ = _____

CONFÉRENCE: \$5 (ou payer sur place)

_____ x 5\$ = _____

✓ je serai présent # _____

TOTAL : _____

↳ Inscription # de membre
Nom: _____
Nom: _____
Nom: _____
Nom: _____

Téléphone obligatoire :

Célébrez-vous votre 50e anniversaire de mariage ou de vie religieuse?

Veillez libeller votre chèque au nom de :

Manon R Perron (ne pas oublier le R)

Adresser au:

87, Chemin des Scouts

Val-d'Or, QC J9P 7A7

Rés: 819-824-8160 Cel : 819-856-7869

Paiement par Interac :

perronlinda@hotmail.com

Votre nom et numéro de membre

